



leo lagrange
FEDERATION

provence
alpes **aggl**

RAPPORT DU DELEGATAIRE

2021

PAA

ACM

DIGNE LES BAINS

MOUSTIERS SAINTE MARIE

L'ESCALE

AIGLUN

ESTOUBLON

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-47_07122022



Partie 1
Présentation du service délégué

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com



1.1 Présentation du rapport

Le rapport concerne l'exercice 2021 des Accueils Collectifs de Mineurs de Digne-les-Bains, Estoublon, Aiglun, Moustiers Sainte Marie et L'Escale dont la gestion et l'organisation sont déléguées par Provence Alpes Agglomération à Léo Lagrange Méditerranée.

1.2 Caractéristiques du contrat

Rappel de l'objet de la mission déléguée :

Animation et gestion des accueils de loisirs (3^{1/2} ans /12 ans)

L'ACM Enfance concourt à l'action éducative, culturelle et sociale de l'agglomération Provence Alpes, en lien étroit avec le Projet Educatif.

A ce titre, il répond aux attentes et aux besoins des publics spécifiquement visés, mais a aussi vocation d'animation globale.

L'ACM Enfance doit susciter la participation des usagers et des habitants.

Cette participation, pour être effective, peut prendre des formes diverses. Celle-ci a vocation à promouvoir la vie associative locale.

L'ACM Enfance a pour ambition de contribuer au partenariat local et de susciter son développement.

Il doit rechercher la concertation avec le mouvement associatif local, la commune, les administrations et autres équipements, les services de proximité et d'action d'animation sociale, et ce, en cohésion avec les objectifs du projet éducatif global de l'agglomération PAA.

Il doit répondre, au-delà du besoin de garde des familles, aux attentes et aux besoins éducatifs des enfants de l'agglomération PAA.

Dates d'effet du contrat :

Celui-ci a pris effet le 1er Janvier 2015 et se terminera le 31 décembre 2021.

A- ACM DE DIGNE LES BAINS

1.3 Le service

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Digne les bains.

Les Locaux

Accueil de loisirs, maison de la petite enfance, 16 Rue des Epinettes

Espace intérieur de 600m² avec une capacité d'accueil de 215 personnes (commission de sécurité)

- Un hall d'accueil et d'activité,
- Une salle de réunion et salle du personnel,
- Un bureau de direction,
- Une infirmerie,
- Deux grandes salles d'activités pouvant être séparées en deux par des cloisons mobiles,
- Une salle de repos,
- Deux salles d'activité calme,
- Deux espaces de rangements,
- Un réfectoire,
- Une cuisine satellite (liaison chaude) et un coin cuisine.

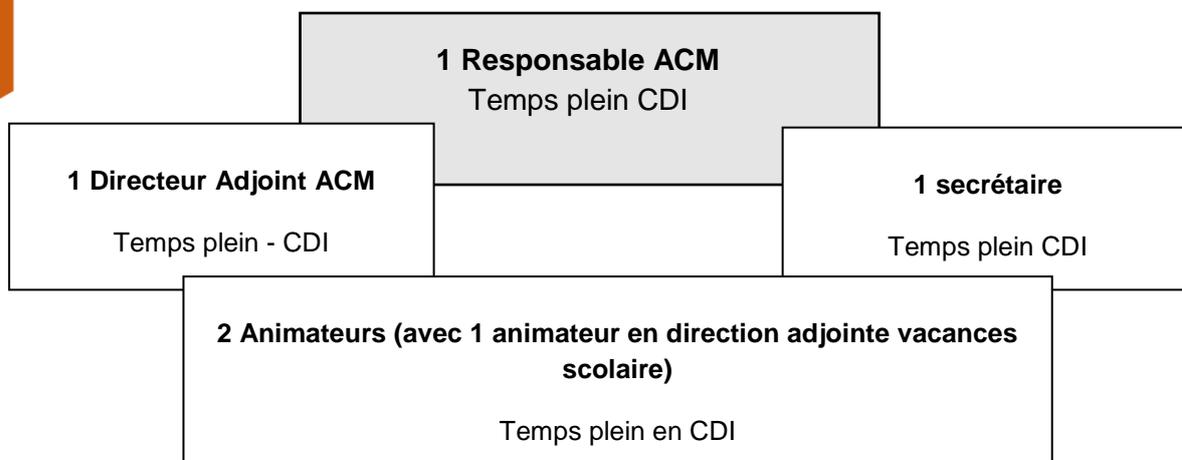
Espace extérieur

- Un terrain « d'aventure » de 4000 m² arboré et fleuri...
- WC extérieur.

Structures	Digne les Bains
Périodes d'ouverture	Annuelle
Nombre de jour d'ouverture	102 jours + 6 jours confinement (avril) mais accueil spécifique.
Capacité d'accueil	100 enfants mercredi 100 enfants petites vacances 130 enfants l'été
Moins de 6 ans agrément PMI	62
Tarifs	12,60 avec le repas
Repas	Scolarest

1.4 Les ressources humaines

1.4.1 Organigramme du personnel du délégataire mission de Digne



Convention collective appliquée : Convention Collective ECLAT

Mouvements sur l'année

Aucun départ sur l'année.

Nous avons eu recours à quelques CDD sur la fonction entretien, afin de compenser le surcroît d'activité de l'été (comme tous les étés).

Périodes de confinement d'Avril 2021

Sur le confinement du 06 avril au 25 avril, trois animateurs/directeur permanents volontaires sont venus assurer le service minimum demandé par la collectivité, notamment durant les vacances de printemps. Tous les salariés sont restés mobilisés et en activités ou en congés.

Qualification des personnels

L'ensemble du personnel est qualifié pour occuper les fonctions au sein de l'accueil de loisirs, en application de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur.

Pour autant, dans un souci de développement permanent des compétences de nos équipes, Léo Lagrange Méditerranée propose à ses salariés des formations d'adaptation à l'emploi.

1.4.2 Détachement de personnel

Aucun personnel mis à disposition pour la mission de Digne.

1.4.3 Conditions de travail.

Horaires

Les horaires du personnel sont organisés de manière annualisée, dans le cadre de la réglementation en vigueur, afin d'optimiser la présence des salariés lors des périodes de forte activité (vacances scolaires) notamment.

Pendant les périodes hors vacances scolaires, les personnels ont des horaires de travail « allégés ».

NOM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MM. Muller, Martinazzo, Hoyeau et Mlle Blanc.		9h/12h00 13h30/17h	7h15/18h30	9h00/12h00 13h30/17h	9h00/12h00
MM. Muller, Martinazzo, Hoyeau et Mlle Blanc. Vacances Scolaires	7h15/17h15 Ou 8h15/18h15				
Sylvie Giraud Secrétaire	8h30/12h 13h/17h30	8h30/12h 13h/17h30	7h30/ 12h 13h30/18h15	8h30/12h 13h/17h30	8h30/12h
Sylvie Giraud Secrétaire Vacances scolaires	7h30/ 12h 13h30/18h15	7h30/ 12h 13h30/18h15		7h30/ 12h 13h30/18h15	7h30/ 12h 13h30/18h15
Agent d'entretien		17h30/18h30	11h /14h30 18h/20h		
Agent d'entretien Vacances scolaires	11h /14h30 18h/20h				

Il est à noter que sur l'annualisation des horaires indiqués ci-dessus, l'ensemble de l'équipe possède un quota d'heures pour les réunions de préparations et de bilans avec les vacataires ainsi que sur des week-ends spécifiques à de l'animation.

Sécurité

L'Etablissement s'est doté d'un C.H.S.C.T (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) qui se réunit 1 fois par trimestre.

Dans le cadre de notre obligation légale, nous avons réalisé le document unique destiné à la prévention des risques professionnels des salariés de l'ACM.

Ce document a permis d'identifier quelques aménagements nécessaires à la sécurité physique des salariés.

Une petite salle de repos et de réunion est spécialement dédiée aux animateurs.

Il est à noter que la directrice de la crèche est la référente et responsable de la sécurité incendie. (Une personne = un bâtiment).

Contraintes ou astreintes particulières :

Les salariés de l'ACM sont amenés à travailler certains WE, dans la mesure où ils participent à des manifestations organisées soit directement par l'ACM (journée de préparation des périodes de vacances...), soit par la commune de Digne (les journées des droits de l'enfance...).

1.5 Les moyens matériels utilisés

1.5.1 L'équipement

L'ACM se dote de matériel divers chaque année afin d'avoir du matériel en bon état.

L'équipement en général est très bien adapté au fonctionnement de la mission et se trouve en bon état. Malgré cela le bâtiment vieillit d'année en année et l'intérieur a bien besoin d'un coup de peinture et quelques menus travaux.

1.5.2 Les locaux

Propriété

Les locaux **de Digne** que nous utilisons appartiennent à la commune, mis à disposition par la PAA. La Sympathie (deux premiers étages de la maison de la petite enfance) est utilisée de façon semi-permanente par le prestataire.

En parallèle la PAA met ces derniers à disposition de façon ponctuelle, aux services municipaux (crèche/ Ram...).

La ville de Digne réquisitionne les locaux pour les jours de grève scolaire (service minimum d'accueil).

La commune de Digne, met à disposition sur demande au service concerné, le gymnase, le hall des sports, la cours de l'école Paul Martin par convention.

Adaptation des locaux à l'activité

Le centre doit s'adapter notamment durant la période hivernale. La grande salle fait office de salle d'activités le matin et l'après-midi et devient le réfectoire sur la pose méridienne.

Dans le même sens une des salles d'activités des petits est utilisée pour le « dodo ».

Durant la période estivale nous profitons du parc. Pour la période Covid les protocoles sanitaires nous ont forcés à revoir nos espaces de vie et à s'adapter, notamment en limitant le nombre d'inscriptions.

L'équipe a réalisé deux exercices d'évacuation durant l'année, avec succès et sans aucun problème. Ces exercices sont en lien avec la crèche.

1.5.3 Les investissements et travaux

Réalisés par le délégant

Les services des espaces verts de la ville de Digne ont assuré l'entretien du parc.

Passage de commission de sécurité :
La Sympathie : 07/10/2018 établissement R4

Les services techniques de la PAA ont réalisé de nombreux petits travaux du quotidien sur le bâtiment.

Réalisés par le délégataire

Le délégataire investit dans l'achat de matériel pédagogique, de jeux, vélos, matériels d'aménagement extérieur.

L'achat d'un logiciel de gestion (Noé Aiga) avec une mise en place au 1er janvier 2017 est un réel plus pour la gestion de l'accueil de loisirs. Il permet aux familles l'inscription et le paiement en ligne. Cela sécurise aussi notre gestion des inscriptions au réel permettant plus de clarté vis-à-vis de la caisse d'allocation familiale.

Tout est effectif et en ordre de marche : <http://leolagrange-digne.org/>.

Un partenariat avec la Ligue de l'enseignement : par convention, nous accueillons des jeunes encadrés par un éducateur technique, dans le cadre d'un chantier école.

Plusieurs chantiers : constructions d'une cabane, délimitation de zone dans le parc avec des palissades en bois. A noter que toutes ces constructions sont réalisées essentiellement avec des matériaux de récupération.

1.6 Les contrats de maintenance

Un contrat de maintenance est signé avec Rex Rotary pour le suivi du photocopieur.

Un contrat de maintenance est signé avec Kalyst informatique pour le suivi du parc informatique et pour l'ensemble des structures Léo Lagrange Méditerranée.

Nous sous-traitons à la société « Alpes nettoyage » pour la partie ménage.

B- ACM DE MOUSTIERS SAINTE MARIE

1.3 Le service

L'Accueil Collectif de Mineurs de Moustiers Ste Marie.

Les Locaux :

Accueil de loisirs, Le Village 04360 MOUSTIERS STE MARIE

Cet espace est dédié aux enfants âgés de 3 à 12 ans. (Dès leur scolarisation attestée)

Espace intérieur de 60m² avec une capacité d'accueil de 40 personnes (commission de sécurité) :

- Le centre est composé d'un local (60 m²) bureau, régie, coin accueil enfants et de sanitaires adaptés.
- Le centre peut disposer d'un espace dédié à l'accueil des 4/6 ans pour la période estivale :
- Le dortoir de l'école ou la salle polyvalente pour les temps de repos (uniquement en période estivale)
- La salle polyvalente en cas de mauvais temps (pour les activités et le repas).
- Cuisine, 2WC, lavabo.

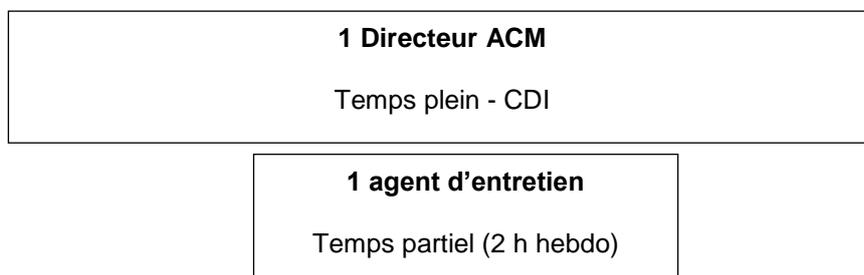
Espace extérieur :

- Un espace extérieur goudronné, protégé et ombragé à l'entrée du local offre aux enfants la possibilité de jouer et courir en toute liberté.

Page 8 sur 95

1.4 Les ressources humaines

1.4.1 Organigramme du personnel du délégataire mission de Moustiers Ste Marie



Convention collective appliquée : Convention Collective ECLAT

Mouvements sur l'année :

L'équipe est toujours la même depuis 2004.

Nous avons eu recours à quelques CEE pour renforcer l'équipe en période estivale.

Depuis septembre 2020 une nouvelle animatrice est mise à disposition par l'agglomération, en effet Mme Bagarry a choisi pour raison personnelle de rejoindre la crèche et d'avoir un emploi du temps plus compatible avec sa vie de famille. C'est Mme Rao Laura qui la remplace, nous avons engagé avec cette personne une dynamique de formation. La formation en CAP « petite enfance » est engagée en 2021.

Qualification des personnels

De manière générale, l'ensemble des personnels est qualifié pour occuper les fonctions au sein de l'ACM, en application de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur.

Pour autant, dans un souci de développement permanent des compétences de nos équipes, Léo Lagrange Méditerranée propose à ses salariés des formations d'adaptation à l'emploi.

Animateurs ayant travaillé en 2021 à Moustiers...une grande difficulté à recruter des animateurs-trices a nécessité la mise en place d'une rémunération supérieure à celle prévus normalement, de plus il n'a pas été possible de recruter la totalité du personnel nécessaire et suffisant pour maintenir le programme d'activités extérieures, notamment sorties avec déplacement en minibus. La baignade a été maintenu tant bien que mal dans des conditions ne permettant pas à tout le groupe de se baigner simultanément.

	FILLES %	GARCONS %	EXTERIEURS %
TOTAL	50	50	100

1.4.2 Détachement de personnel

Une personne est mise à disposition par l'agglomération Provence Alpes Agglomération à l'année. À compter de septembre cette personne en poste depuis 3 ans a choisi une réaffectation en interne, elle a été remplacée par une jeune de Moustiers. Mme Rao s'est engagée dans une formation CAP « Petite enfance » afin de répondre favorablement à la nécessité d'encadrement du public accueilli et notamment la tranche des plus jeunes largement en augmentation.

1.4.3 Conditions de travail.

Horaires :

Les horaires du personnel sont organisés de manière annualisée, dans le cadre de la réglementation en vigueur, afin d'optimiser la présence des salariés lors des périodes de forte activité (vacances scolaires) notamment.

Pendant les périodes hors vacances scolaires, les personnels ont des horaires de travail « allégés ».

NOM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mr CAMPOY Patrick directeur ALSH Hors vacances scolaires		9h 17h45	7h45 18h30	9h 17h45	
Mr. CAMPOY Patrick Vacances Scolaires	7h45 18h30				
BAGARRY Céline animatrice Hors vacances scolaires			8h 18h		
RAO Laura animatrice Hors vacances scolaires			8h 18h		
RAO Laura animatrice Vacances scolaires	8h 18h				
Agent d'entretien FERREIRA MARQUES Lucia Hors vacances scolaires	9h 11h				
Agent d'entretien FERREIRA MARQUES Lucia Vacances scolaires	18h 19h				

Il est à noter que sur l'annualisation des horaires indiqués ci-dessus, l'ensemble de l'équipe possède un quota d'heures pour les réunions de préparations et de bilans avec les vacataires.

Ce quota d'heure de préparation fait défaut pour la personne mise à disposition. Ainsi, cette personne ne peut préparer les activités qu'elle est censée animer les jours d'accueil, cela impacte inévitablement le type de projet qu'il est possible de conduire. À noter que ce problème récurrent ne l'a pas toujours été, en effet il y a quelques années la deuxième personne permanente sur l'accueil de loisirs bénéficié d'un jour et demi de préparation bilan pour toutes les périodes d'accueil.

Sécurité :

Dans le cadre de notre obligation légale, nous avons réalisé le document unique destiné à la prévention des risques professionnels des salariés de la mission d'animation.

Ce document a permis d'identifier quelques aménagements nécessaires à la sécurité physique des salariés.

En lien avec les exigences des protocoles « covid » nous avons augmenté le volume horaire de Mme Marques afin de répondre aux exigences d'un ménage/désinfection à la mi-journée les jours d'accueil depuis le mois de juin.

1.5 Les moyens matériels utilisés

1.5.1 L'équipement

L'équipement en général est bien adapté au fonctionnement du centre et se trouve en bon état. Les travaux de pose de portail sur l'accès cours ainsi que la réfection du grillage et des aménagements électriques ont été réalisés par les agents de PAA en 2020, la suite des travaux avec un nouveau portillon coté accès Mairie a été posé.

Les locaux ont cependant montré leurs limites dans le cadre des divers protocoles successifs auxquels nous avons dû nous adapter sans jamais pouvoir les appliquer complètement faute de place.

1.5.2 Les locaux

Propriété :

Les locaux **de Moustiers** que nous utilisons appartiennent à la commune mis à disposition de l'agglomération Provence Alpes Agglomération.

Les travaux d'aménagements extérieurs ont été réalisés par le personnel qualifié de PAA, ceux-ci offrent un espace plus sécurisé pour l'accueil des enfants.

Pour la restauration collective, une convention d'utilisation de la cantine scolaire a été actée, ceci permettant de mettre en place ce service collectif sur la période estivale.

Ce dispositif s'est fait en partenariat avec le traiteur local et une livraison chaude des repas.

Ce choix à nécessiter d'adapter notre recrutement et d'augmenter le volume horaire de travail de la personne en charge du service cantine et ménage, cette dépense n'étant prévue initialement au contrat.

Page 11 sur 95

La commune nous met à disposition en période estivale le dortoir de l'école afin d'accueillir au mieux les enfants âgés de 4 à 5 ans (convention).

Adaptation des locaux à l'activité :

Avec le nombre d'enfants grandissant, le centre doit s'adapter notamment durant la période estivale. En cas de mauvais temps, nous pouvons disposer de la salle polyvalente se trouvant dans le bâtiment de la mairie. Mais c'est surtout le dortoir de l'école qui est très important l'été afin que les plus petits puissent faire leur temps calme en toute tranquillité, l'agrément PMI reprend cette nécessité.

Au vu du contexte, nous avons mis en place des protocoles d'accueil intégrant les dispositions anti-covid et nous avons été amené à réfléchir aux limites de notre capacité d'accueil.

Force est de constater que nous ne pouvons garantir la mise en place correcte des protocoles d'accueil au-delà d'un effectif de 6 voire 9 enfants maximum par jour ce qui est une limite atteinte rapidement. La mairie avait débloqué la situation en libérant un espace à proximité dans un appartement municipal, pour des raisons de besoin prioritaire ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le problème se pose...et l'urgence aussi. Les conditions d'accueil des enfants sont toujours dans une situation plus que précaire car le nombre de demandes pour les enfants de moins de 6 ans augmente encore, et les locaux disponibles ne s'agrandissent pas tout seul. De plus dans le contexte des divers protocoles, il est impossible d'appliquer les mesures de distanciation.

L'équipe a réalisé trois exercices d'évacuation durant l'année, avec succès.

1.5.3 Les investissements et travaux

Réalisés par le délégant :

Les services des espaces verts ont assuré l'entretien de la cour extérieure, et les travaux d'aménagements, grillage, portail avec les services techniques PAA.

Passage de commission de sécurité :

Accueil de loisirs de Moustiers : 28/10/2008 établissement R4

Les services techniques de la PAA ont réalisé des petits travaux sur le bâtiment, notamment une intervention sur l'électricité.

Réalisés par le délégataire :

Le délégataire hormis l'achat de matériel pédagogique, de jeux, a investi dans l'achat de petits mobiliers pour les plus petits notamment des lits et des tapis de sol souples et de renouvellement de mobilier extérieur.

1.6 Les contrats de maintenance

Un contrat de maintenance est signé avec OFFICE CENTER pour le suivi du parc informatique.

C- ACM DE L'ESCALE

1.3 Le service

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de L'ESCALE.

Les Locaux

Groupe Scolaire Ecole des Hameaux, rue du professeur François Arnaud

- Un hall d'accueil et un bureau de direction indépendant
- Une grande salle d'activité indépendante de l'école.
- Une salle de repos.
- Des salles de classe mises à disposition selon les besoins pendant les périodes de vacances.
- Un réfectoire
- Une cuisine équipée en liaison chaude.
- Salle polyvalente équipée de tapis ainsi que d'une scène mise à disposition à la demande.

Espace extérieur :

- Une cour extérieure aménagée pour les plus petits (structure de jeux, cabane, parcours vélo...)
- une cour extérieure avec un terrain stabilisé, préau, cabane et espace goudronné
- WC extérieurs

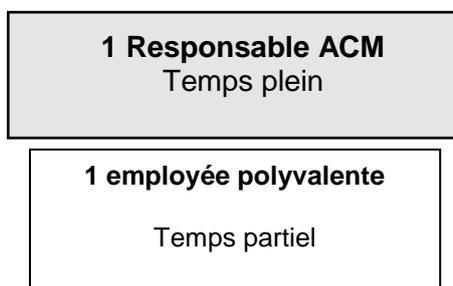
Situation accès :

L'école de l'Escale est au centre du village, proche la mairie.

Structures	Périscolaire L'ESCALE	Extrascolaire L'ESCALE
Périodes d'ouverture	Annuelle sur le temps scolaire	Vacances hiver Vacances printemps Vacances été (fermé les 15 derniers jours du mois d'août) Vacances automne 1 ^{ère} semaine
Nombre de jour d'ouverture	233 (2020) 227 (2021)	
Capacité d'accueil	32/32 enfants mercredi (2020) / (2021) 100/ 100 enfants périscolaire (2020) / (2021)	50/ 50 enfants petites vacances (2020) / (2021) 50/50 enfants l'été (2020) / (2021)
Moins de 6 ans agrément PMI	28	16
Tarifs	Pour 1 h de périscolaire : 1,73 € Temps méridien/cantine : 4,22 € Dégressif selon le quotient familial	12,60 € avec le repas
Repas	LOU JAS	

1.4 Les ressources humaines

1.4.1 Organigramme du personnel du délégataire mission de L'ESCALE (Extrascolaire et périscolaire)



Convention collective appliquée : Convention Collective ECLAT

Mouvements sur l'année

Au sein de l'équipe Léo Lagrange Coline LEVENTOUX, a été en arrêt de travail (le 16 septembre 2021) puis en congés maternité. Plusieurs personnes se sont succédé pour assurer le remplacement à son poste.

Une stagiaire BPJEPS en contrat d'apprentissage a été embauchée le 1^{er} décembre 2021 jusqu'au 30 novembre 2022.

Une volontaire en Service Civique a été recrutée pour une durée de 8 mois, d'octobre 2020 à juin 2021, sur des missions d'animation sur les temps périscolaires, et de développement d'outils et supports de communication à destination des familles.

Concernant la mise à disposition de personnel par la municipalité, Maylis a été reclassée pour inaptitude. Nadège PAGLIA est rentrée de congés maternité Mathilde MASSON : en congés maternité, et prolongation d'un arrêt de travail (décembre 2020 à août 2021). Maroussia MARC : en disponibilité d'un an.

Un turn over important sur cette année 2021 sur les différents postes, en partie dû au covid, l'ensemble de l'équipe a été fragilisée.

Période de confinement au mois d'Avril

Les vacances de printemps de la zone B ont été décalées, aucun enfant n'a été accueilli, pas de service minimum assuré, les familles s'étaient organisées. Les salariés ont travaillé.

Qualification du personnel

Encadrement du périscolaire : (voir point ci-après)

Encadrement le temps extrascolaire : le personnel vacataire en animation est recruté pour chaque période de vacances, en application de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur.

Pour autant, dans un souci de développement permanent des compétences de nos équipes, Léo Lagrange Méditerranée propose à ses salariés des formations d'adaptation à l'emploi.

1.4.2 Détachement de personnel

Mis à disposition par la commune de l'Escale dans le cadre de la continuité des emplois existants.

Le temps périscolaire (hors mercredi) :

- 2 animateurs sur le temps périscolaire le matin
- un agent de service pour la mise de table, la réception des repas, le service, le suivi des consignes d'hygiène et l'entretien du réfectoire le midi.
- 5 animateurs de cantine le midi
- 3 animateurs périscolaires le soir (dont une personne qui assure également les inscriptions)

Les mercredis :

- 4 animateurs, deux le matin et deux l'après-midi

Les vacances :

- 1 à 2 agents pour le service du midi et l'entretien des locaux.

Les animateurs vacataires sont recrutés par Léo LAGRANGE.

- Hiver, Printemps, Automne : 3 animateurs
- Juillet : 5 animateurs
- Août : 4 Animateurs

1.4.3 Conditions de travail.

Horaires :

Les horaires du personnel sont organisés de manière annualisée, dans le cadre de la réglementation en vigueur, afin d'optimiser la présence des salariés lors des périodes de forte activité.

Ils sont notés ci-dessous à titre indicatif, avec des variations possibles selon les besoins, et notamment l'évolution des protocoles sanitaires dû à la Covid 19.

NOM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Personnel mis à disposition	7h30/9h00 11h30/14h00 16h30/18h30	7h30/9h00 11h30/14h00 16h30/18h30	7h30/11h30 11h30/17h00	7h30/9h00 11h30/14h00 16h30/18h30	7h30/9h00 11h30/14h00 16h30/18h30
Mme LEVENTOUX	10h15/14h00 16h30/18h30	10h15/14h00 15h25/18h30	11h30/17h30	10h15/14h00 16h30/18h30	10h15/14h00 16h30/18h30
Mme SERRANO Temps scolaire	10h00/13h30	11h15/17h30	7h15/17h15	10h00/13h30 15h00/17h30	11h15/13h30
Mme SERRANO et Animateurs vacataires Vacances Scolaires	8h00/18h00	8h00/18h00	8h00/18h00	8h00/18h00	8h00/18h00

Agent d'entretien Petite vacances / été	11h30/14h 18h00/19h30 (petites vacances) 18h00/20h00 (été)	11h30/14h 18h00/19h30 (petites vacances) 18h00/20h00 (été)	11h30/14h 18h00/19h30 (petites vacances) 18h00/20h00 (été)	11h30/14h 18h00/19h30 (petites vacances) 18h00/20h00 (été)	11h30/14h 18h00/19h30 (petites vacances) 18h00/20h00 (été)
---	---	---	---	---	---

Il est à noter que sur l'annualisation des horaires indiqués ci-dessus, l'ensemble de l'équipe possède un quota d'heures pour les réunions de préparations et de bilans avec les vacataires ainsi que sur des week-ends spécifiques à de l'animation.

Sécurité

Le registre de sécurité du groupe scolaire est sous la responsabilité de la directrice d'école, la mairie s'occupe de faire intervenir les sociétés ou les services technique afin d'effectuer l'entretien et la remise en état si nécessaire. L'équipe enseignante ainsi que celle du centre de loisirs est tenue de signaler tout sinistre.

Un Document unique d'Evaluation des Risques Professionnel (DUERP) est mis en place. Cela permet d'anticiper et d'éviter les situations où le salarié serait amené à prendre des risques dans l'exercice de sa fonction.

Locaux réservés

La partie des locaux réservés au centre de loisirs communique avec l'école par l'intérieur. Elle est mise à disposition du RAMIP une fois par mois environ. Elle peut être utilisée par l'école dans certaines occasions.

Contraintes ou astreintes particulières :

L'amplitude des horaires et les modalités d'inscriptions ont été modifiées en novembre 2020 afin de mieux répondre aux besoins des familles, et la mise en place d'inscriptions par mail. Cela implique pour un suivi efficace du temps de travail supplémentaire pour la personne en charge de ses tâches.

Personnel polyvalent mis à disposition par la mairie et non formé en animation :

<u>Matin</u>	<u>Midi</u>	<u>Après midi</u>
1 personne en animation de 7h30 à 11h30 1 personne en animation de 8h00 à 11h30 1 directrice	1 personne en charge de la cuisine de 11h30 à 14h15 qui retourne en animation après nettoyage de la cantine à 14h15 (Personnel Léo LAGRANGE)	<u>1 personne en animation de 14h15 à 16h30</u> qui doit assurer le ménage des locaux dans la mesure du possible à partir de 16h30, sinon de 17h00, après le départ des enfants jusqu'à 17h30 (Personnel Léo LAGRANGE).
	1 personne en animation de 11h30 à 17h00	
Total : 2 animateurs + 1 directrice	Total : 1 animateur + 1 directrice + 1 personne en cuisine jusqu'à 14h15	Total : 2 animateurs de 14h15 à 16h30 + 1 directrice

Page 16 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-47_07122022

Il n'est pas efficient que l'équipe d'animation travaille en demi-journée sur les mercredis, d'autant qu'un des 2 animateurs se rend sur le poste en cuisine, et n'est donc plus en encadrement avec les enfants.

Les inscriptions pouvant se faire à la demi-journée, il y a des départs et arrivées des enfants, de 11h30 à 12h00 et l'après midi de 13h00 à 14h00, et le temps de sieste qui monopolise un animateur de 13h00 à 15h00. Cela rend difficile la gestion des deux groupes d'âge, dont les plus jeunes ont besoin d'une attention plus précise. Une seule personne, qui doit aussi assurer les départs et arrivées des enfants.

Ni le personnel mis à disposition par la mairie ni le salarié embauché par Léo LAGRANGE, travaille sur les périodes de vacances en animation. Il n'y a pas de continuité possible, et les animateurs vacataires changent à chaque période pour les petites vacances.

L'embauche de Justine CESARINI en contrat d'apprentissage en décembre 2021 permettra d'assurer cette continuité, mais ce n'est pas une solution pérenne. De plus, en l'absence de la directrice lors de ses congés, elle n'est pas remplacée, cela pose question sur la continuité du service rendu aux familles. Les inscriptions étaient prises par Nathalie DODRUMEZ en 2021, mais ce ne sera plus le cas en 2022, puisque les services périscolaire et extrascolaire seront scindés.

La directrice de l'ACM est amenée à travailler certains week-ends, dans la mesure où elle organise des journées de préparation des périodes de vacances avec les animateurs vacataires.

1.5 Les moyens matériels utilisés

1.5.1 L'équipement

L'ACM fait des achats ou récupération de matériel en bon état chaque année.

Depuis la rentrée 2020, il a été convenu avec la Directrice de l'école de partager, et mutualiser les achats de matériel sportif et éducatif, afin de proposer un éventail de choix aux enfants. Le bilan est positif, nous travaillons en collaboration. Nous souhaitons maintenir cet accord en 2022. Il en est de même pour l'achat de matériel (pour exemple : Léo LAGRANGE a acheté un vélo, et du mobilier pour l'école, qui a renouvelé l'achat de cages de foot dans la cours).

L'équipement en général est assez bien adapté au fonctionnement de la mission et se trouve en bon état. Cependant du mobilier plus adapté aux besoins des enfants de moins de 6 ans devra être acheté en 2022.

1.5.2 Les locaux

Les locaux sont mis à disposition par la mairie au centre de loisirs pour la partie exclusive et à l'école et au centre de loisirs suivant le temps de travail de chacun.

Une coordination dans l'utilisation des espaces est nécessaire afin que chacun ait sa place.

Lors des temps scolaires les accueils le matin et le soir se font dans les locaux du centre de loisirs.

Le midi à l'extérieur tant que possible, sinon une à deux salles de classe sont utilisées.

Le soir, le réfectoire sert lors du goûter puis de salle d'activité en plus de la salle dédiée.

Lors des mercredis, le réfectoire peut être utilisé comme salle d'activité des plus grands la salle restante pour les plus petits. Le dortoir de l'école est mis à disposition. Lors des petites vacances, la classe des CE1 est utilisée pour le groupe des 6 ans et plus.

Il n'y a pas de toilettes adaptées au plus petits dans la partie exclusive au centre de loisirs, des escabeaux sont à disposition pour eux.

Lors des vacances d'été, deux salles de classe sont utilisées. (Une élémentaire, une maternelle) Cela règle le problème des toilettes et rapproche le dortoir du lieu d'activité. Cela n'est possible que l'été (déménagement des affaires de l'école).

Adaptation des locaux à l'activité

Pour la période Covid les protocoles sanitaires nous ont forcés à revoir nos espaces de vie, nous avons dû déménager tout le mobilier de la cantine de février 2021 à juin 2021 à la salle polyvalente de la MAC pour répondre aux protocoles sanitaires en termes de distanciation et, en limitant le nombre d'inscription.

1.5.3 Les investissements et travaux

Réalisés par le délégant

Entretien du bâtiment (peintures et sols, eau et assainissement) des extérieurs (cabane, barrière, grillages, arbres, cour d'école). Entretien de la chaufferie.

Réalisés par le délégataire

Le délégataire investit dans l'achat de matériel pédagogique, de jeux, vélo, matériels d'aménagement selon les besoins repérés, en lien avec l'école.

1.6 Les contrats de maintenance

Un contrat de maintenance est signé avec Kalyst informatique pour le suivi du parc informatique et pour l'ensemble des structures Léo Lagrange Méditerranée.

La commune missionne des entreprises pour la maintenance des risques électriques, des chaudières, des extincteurs, du sol en lino.

De plus, elle confie à un laboratoire d'analyses la réalisation de celles-ci pour la partie restauration scolaire, une fois tous les deux mois. Un rapport d'analyse est ensuite transmis à la commune puis au délégataire.

D - ACM D'AIGLUN

1.3 Le service

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) d'Aiglun

- **Les Locaux**

Groupe Scolaire Julien Delaye, Avenue Paul et Marguerite Jouve Aiglun

- **Grands espaces intérieurs avec une capacité d'accueil de 130 personnes (commission de sécurité)**

Page 18 sur 95

- Un hall d'accueil et d'activité,
- Une salle de réunion/bureau,
- Une salle de classe pour les périodes de petites vacances, 3 au total pour les périodes de grandes vacances,
- Un espace de rangement,
- Un réfectoire,
- Une tisanerie avec équipement de plonge.

- **Espace extérieur**

- Une petite cour arborée,
- Une grande cour avec terrain de sport, un espace arboré et un préau.

Espace Raymond Moutet, avenue Paul et Marguerite Jouve 04510 Aiglun

- **Espace intérieur d'environ 250 m² avec une capacité d'accueil de 198 personnes (commission de sécurité)**

- Une grande salle d'activité, divisible en deux parties égales,
- 4 WC avec lavabos,
- Une salle de sieste,
- Une cuisine avec plonge.

- **Espace extérieur**

- L'ancien City Stade de la commune maintenant bétonné ainsi que le parking de la salle de sport communale. Le tout délimité par des barrières de sécurité.

Structures	Aiglun
Périodes d'ouverture	Annuelle
Nombre de jour d'ouverture	77 (2020) 94 (2021) (dont 10 jrs service minimum)
Capacité d'accueil	40/ 30 enfants mercredi (2019) / (2020) 40/ 30 enfants petites vacances (2019) / (2020) 80/65 enfants l'été (2019) / (2020)
Moins de 6 ans agrément PMI	48
Tarifs	12,60 avec le repas
Repas	Traiteur Chez Marc

1.4 Les ressources humaines

1.4.1 Organigramme du personnel du délégataire mission d'Aiglun

Page 19 sur 95

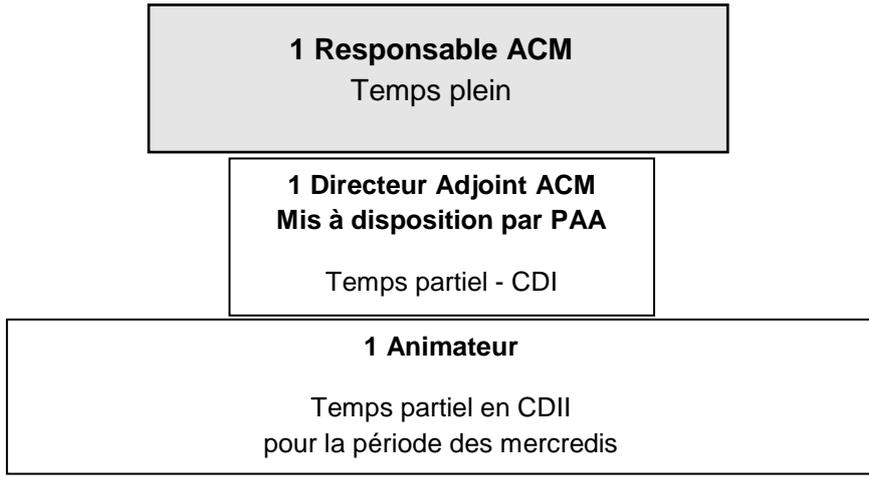
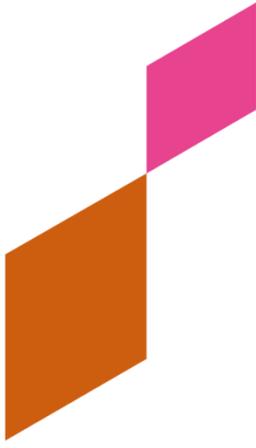
Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-47_07122022



Convention collective appliquée : Convention Collective ECLAT

Mouvements sur l'année

Le remplacement de la mise à disposition (congé parental) a vu défiler deux directeurs adjoints (1 sur la période janvier au 2 décembre, un autre du 2 au 31 décembre).

Périodes de confinement vacances d'avril

Lors du confinement pendant les vacances d'avril, l'accueil de loisirs a assuré le service minimum pour les enfants de parents réquisitionnés pour la gestion de la crise sanitaire.

Qualification du personnel

L'ensemble du personnel est qualifié pour occuper les fonctions au sein de l'accueil de loisirs, en application de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur.

Pour autant, dans un souci de développement permanent des compétences de nos équipes, Léo Lagrange Méditerranée propose à ses salariés des formations d'adaptation à l'emploi.

1.4.2 Détachement de personnel

Un directeur adjoint est mis à disposition à temps partiel par Provence Alpes Agglomération pour intervenir sur les périodes des mercredis et des vacances.

1.4.3 Conditions de travail.

Horaires

Les horaires du personnel sont organisés de manière annualisée, dans le cadre de la réglementation en vigueur, afin d'optimiser la présence des salariés lors des périodes de forte activité (vacances scolaires) notamment.

Pendant les périodes hors vacances scolaires, les personnels ont des horaires de travail « allégés ».

NOM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
M. Candel		9h/12h 14h/17h	7h15/18h30	9h00/12h00 13h30/17h	9h00/12h00
Mme Estelle/Mr Mioche (mise à disposition)		9h/12h 15h/17h	7h15/18h30	9h/12h 14h30/16h30	
Mme Nicolas			7h15/18h30		
MM. Candel, Mme Estelle ou Mr Mioche Vacances Scolaires	7h15/17h15 Ou 8h15/18h15	7h15/17h15 Ou 8h15/18h15	7h15/17h15 Ou 8h15/18h15	7h15/17h15 Ou 8h15/18h15	7h15/17h15 Ou 8h15/18h15
Agent d'entretien			11h/14h		
Agent d'entretien Vacances scolaires	10h30/14h30	10h30/14h30	10h30/14h30	10h30/14h30	10h30/14h30

Il est à noter que sur l'annualisation des horaires indiqués ci-dessus, l'ensemble de l'équipe possède un quota d'heures pour les réunions de préparations et de bilans avec les vacataires ainsi que sur des week-ends spécifiques à de l'animation.

Les heures de la mise à disposition sont régularisées en fonction des présences réelles durant les périodes de vacances scolaires.

Sécurité

L'établissement, géré par la mairie est soumis plusieurs fois par an à différents contrôles de sécurité.

Contraintes ou astreintes particulières :

Les salariés de l'ACM sont amenés à travailler certains WE ou en dehors des horaires habituels, dans la mesure où ils participent à des manifestations organisées soit directement par l'ACM (journée de préparation des périodes de vacances...), soit par la commune ou les associations locales (journée école ouverte, marché des producteurs locaux).

1.5. Les moyens matériels utilisés

1.5.1 L'équipement

L'ACM se dote de matériel divers chaque année afin d'avoir du matériel en bon état.

L'équipement en général est très bien adapté au fonctionnement de la mission et se trouve en bon état. Malgré cela, la municipalité a mis en place quelques travaux de transition énergétique, impliquant par le passé le déménagement de l'accueil de loisirs dans d'autres locaux de la mairie durant certaines périodes de vacances scolaires.

Après nous avoir entendues et compris, la mairie a réussi en 2021 à nous garder au sein des locaux scolaires impliquant une organisation différente avec les entreprises intervenantes sur les travaux du groupe scolaire.

1.5.2 Les locaux

Propriété

Les locaux de l'école que nous utilisons appartiennent à la commune qui les met à disposition pour l'accueil de loisirs.

La cohabitation avec les services de la commune ainsi que l'équipe enseignante se fait dans de bonnes conditions. Pour les périodes de travaux (peinture durant l'été), la mairie trouve des solutions pour maintenir l'accueil au sein de l'école.

Adaptation des locaux à l'activité

Le centre doit s'adapter notamment durant la période d'été. 3 salles de classe font office de salle d'activité, le hall d'accueil devenant un « coin commun ».

Par ailleurs, la période estivale voit les groupes d'âge évoluer principalement à l'extérieur, dans des espaces aménagés (préau, barnum, voiles, parasol...).

Pour la période Covid, les protocoles sanitaires nous ont forcés à revoir nos espaces de vie et à s'adapter, et ce, depuis 2020.

L'équipe a réalisé plusieurs exercices d'évacuation organisée par la mairie avec la présence de sapeurs-pompiers et d'élus de la commune.

1.5.3 Les investissements et travaux

Réalisés par le délégant

Les services techniques de la mairie assurent l'entretien de la cour et des petits travaux du bâtiment.

Passage de commission de sécurité :

Groupe Scolaire : 05/04/2005 établissement R5

La commune a réalisé plusieurs travaux de transition énergétique (menuiseries, étanchéité, système de chauffage...) et d'accessibilité.

Réalisés par le délégataire

Le délégataire investit dans l'achat de matériel pédagogique, de jeux et de matériels d'aménagement extérieur.

L'achat d'un logiciel de gestion (Noé Aiga) avec une mise en place au 1er janvier 2017 est un réel plus pour la gestion de l'accueil de loisirs. Cela sécurise aussi notre gestion des inscriptions au réel permettant plus de clarté vis-à-vis de la caisse d'allocation familiale.

Tout est effectif et en ordre de marche : <https://leolagrange-aiglun-champtercier.org/>

1.6. Les contrats de maintenance

Un contrat de maintenance est signé avec Kalyst informatique pour le suivi du parc informatique et pour l'ensemble des structures Léo Lagrange Méditerranée.

E - ACM D'ESTOUBLON

1.3 Le service

L'accueil de Loisirs (ALSH) d'Estoublon

Les Locaux :

Ancienne Ecole, Impasse des Cigales
04510 Estoublon

Cet espace est dédié aux enfants âgés de 3 ½ à 12 ans ½

Espace intérieur de 294m² avec une capacité d'accueil de 24 personnes (commission de sécurité) :

- 2 pièces.
- 1 coin cuisine.

Espace extérieur :

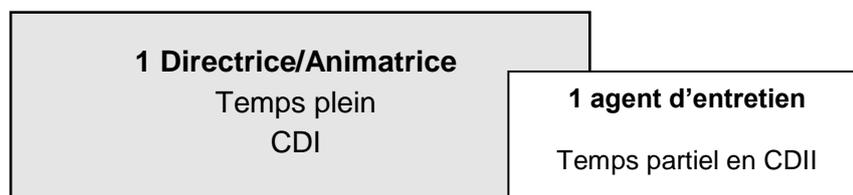
- Une cour extérieure de 100m.
- WC extérieur.

Situation accès : Le centre de loisirs d'Estoublon est situé près de la mairie.

Structures	Estoublon
Périodes d'ouverture	Annuelle sauf Noel 5 semaines l'été
Capacité d'accueil	15 enfants mercredi 18 enfants petites vacances 24 enfants l'été
Moins de 6 ans agrément PMI	6
Tarifs	8,60 sans le repas

1.4 Les ressources humaines

1.4.1 Organigramme du personnel du délégataire mission d'Estoublon



1 animatrice en contrat d'engagement éducatif, est en renfort lors des vacances scolaires.
1 animateur en contrat d'engagement éducatif pour les mercredis.

Page 23 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

Convention collective appliquée : Convention Collective ECLAT

Périodes de confinement

Sur le deuxième confinement, tous les salariés sont restés mobilisés pour l'accueil des enfants dit « prioritaires ».

Qualification du personnel

L'ensemble du personnel est qualifié pour occuper les fonctions au sein de l'accueil de loisirs, en application de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur.

Pour autant, dans un souci de développement permanent des compétences de nos équipes, Léo Lagrange Méditerranée propose à ses salariés des formations d'adaptation à l'emploi.

1.4.2 Détachement de personnel

Aucun personnel mis à disposition pour la mission d'Estoublon.

1.4.3 Conditions de travail.

Horaires :

Les horaires du personnel sont organisés de manière annualisée, dans le cadre de la réglementation en vigueur, afin d'optimiser la présence des salariés lors des périodes de forte activité (vacances scolaires) notamment.

Pendant les périodes hors vacances scolaires, les personnels ont des horaires de travail « allégés ».

NOM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mlle Hammou.		9h/12h00 13h30/17h	7h15/18h30	9h00/12h00 13h30/17h	9h00/12h00
Mlle Hammou. Vacances Scolaires	7h15/17h15 Ou 8h15/18h15				
Mlle Giraud agent d'entretien			18h00/19h15		
Mlle Giraud agent d'entretien		18h00/19h15	18h00/19h15		18h00/19h30

Il est à noter que sur l'annualisation des horaires indiqués ci-dessus, l'ensemble de l'équipe possède un quota d'heures pour les réunions de préparations et de bilans avec les vacataires ainsi que sur des week-ends spécifiques à de l'animation.

Sécurité

Page 24 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-47_07122022



L'Établissement s'est doté d'un C.H.S.C.T (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) qui se réunit 1 fois par trimestre.

Contraintes ou astreintes particulières :

Les salariés de l'ACM sont amenés à travailler certains week-ends, dans la mesure où ils participent à des manifestations organisées soit directement par l'ACM (journée de préparation des périodes de vacances...).

1.5 Les moyens matériels utilisés

1.5.1 L'équipement

La mission se dote de matériel divers chaque année afin d'avoir du matériel en bon état. A cette année, l'achat de matériel pédagogique est à destination des plus petits (jeux en bois, de construction...)

L'équipement en général est vétuste, canapés, tables manque de bibliothèque pour ranger les livres.

1.5.2 Les locaux

Propriété :

Les locaux **d'Estoublon** que nous utilisons appartiennent à la commune qui nous les met à disposition. L'accueil de loisirs est utilisé les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances d'été.

Nous partageons les locaux avec la garderie (gérés par la mairie d'Estoublon) qui a lieu le matin et l'après-midi en dehors des mercredis et des vacances scolaires.

Lors de grande influence, la commune met aussi à disposition une salle des fêtes, accessible sur demande et suivant l'occupation.

Durant la période estivale, nous profitons du parc. Pour la période Covid les protocoles sanitaires nous ont forcés à revoir nos espaces de vie et à s'adapter, notamment en limitant le nombre d'inscriptions.

1.6 Les contrats de maintenance

Un contrat de maintenance est signé avec Kalyst informatique pour le suivi du parc informatique et pour l'ensemble des structures Léo Lagrange Méditerranée.



Partie 2
Les indicateurs d'exploitation

REÇU EN PREFECTURE
le 15/12/2022
Application agréée E-legalite.com

A- ACM DE DIGNE LES BAINS

2.1. L'activité

Le projet pédagogique annuel ou projet de structure (qui découle du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et du projet éducatif de la PAA) reste les bases essentielles du travail de tous.

Voir documents en annexe.

- Mise en place d'un projet pédagogique spécifique à chaque période d'ouverture, à partir des objectifs retravaillés avec l'équipe d'animation dans le but de :
 - Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
 - Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant
 - Rendre l'enfant responsable de ses actes pour respecter la planète et protéger l'environnement
 - Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant en offrant un espace d'expression permettant de développer la créativité et l'imaginaire

Notre Finalité

- Permettre à tous les enfants de la PAA, en adéquation avec la politique enfance de l'agglomération et les valeurs d'éducation populaire de Léo Lagrange, de bénéficier de temps de vacances et de loisirs de proximité.
- Offrir aux familles un service d'accueil de qualité et principalement sur les points suivants :
 - Sécurité (physique et affective),
 - Relationnel,
 - Éducation,
 - Loisirs.

Les enfants ont été répartis en 4 groupes d'animation :

- 3 ans1/2 - 4 ans1/2
- 5/6 ans
- 7 ans - 8 ans1/2,
- 9- 12 ans

Liste des actions conduites par période :

HIVER 2021

Les thèmes :

- 1ere semaine : « les animaux de la sympathie »
- 2eme semaine : « boules de neige et compagnie »

Les principaux objectifs :

- Développer la confiance en soi
- Développer la créativité et l'imaginaire
- Sensibiliser l'enfant à la protection de la faune locale :
- Contribuer à l'apprentissage de la vie en collectivité et favoriser la socialisation
- Valoriser les pratiques d'activités hivernales locales

Les activités phares des enfants :

Sortie sur le marché, création de T shirts, cuisine, « festi' jeux », grands jeux, olympiades d'hiver, jeux d'orientation dans la ville de Digne, initiation avec le basket club dignois, spectacle des animaux de la Sympathie, visite des musées Gassendi et Alexandra David Néel, Journée jeux libres et fabrication avec la Turboludo.

Les sorties et intervenants :

Sortie à la ferme de Jarjayes dans les hautes Alpes avec les 3-6 ans

Sortie à la station du Grand puy avec les 7-12 ans

Intervenants : Turboludo, Basket club, Rugby club, musées.

Quelques mots pour conclure :

Pour ces vacances encore beaucoup de restrictions sont en place en rapport au protocole sanitaire (port du masque, pas de sorties en intérieurs) et beaucoup de cas contacts viennent troubler le bon fonctionnement de l'ACM.

Il y a aussi des difficultés pour recruter des animateurs diplômés, malgré les arrivées tardives d'animateurs en stage qui sont venus compléter nos équipes.

Niveau pédagogique, nos équipes ont pu proposer de bons programmes adaptés à la période en question. Axées sur l'hiver et l'environnement local, les enfants ont apprécié les grandes sorties et les activités liées aux différents thèmes.

L'accueil des enfants en situation de handicap s'est déroulé dans de bonnes conditions puisqu'ils étaient accompagnés de leurs référents.

Une bonne période dans l'ensemble.

Nous espérons que les restrictions sanitaires ne seront plus en place pour la prochaine période de vacances afin que nous puissions à nouveau exploiter tout notre potentiel pédagogique.

PRINTEMPS 2021 :

Confinement structure fermée sauf pour deux/quatre enfants prioritaire.

ÉTE 2021

Les thèmes :

Objets volants, Jeux olympiques sympathique, semaine construction caisses à bretelles, semaine scientifique, semaine théâtrale (semaine sympathique) .

Les principaux objectifs :

- Développer la créativité, susciter l'émerveillement et la curiosité (construction de cerfs-volants.),
- Favoriser l'ouverture sur le monde et la culture, développer l'esprit sportif et la cohésion de groupe (Jeux olympiques),
- Apprendre à se servir d'outils spécifiques pour la construction de caisses à bretelles, Favoriser la mixité sociale,
- Cultiver le plaisir d'apprendre et de comprendre, imaginer demain,
- Découvrir ses potentialités et développer la confiance en soi, coopérer vers un but commun,
- Favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble grâce à la réalisation de nos séjours.

Les activités phares des enfants :

Construction de cerfs-volants, initiations sportives (Basket club Dignois, Rugby club Dignois...), course de caisse à bretelles avec les ACM de Aiglun, L'Escale, Estoublon, Ateliers « Craft ta ville », atelier artistique avec Ursula.

« Plouf plouf club », Festi- jeux, ateliers cuisine, cabanes en forêt et land art, grands jeux de coopération, ateliers jardinages, créations artistiques, défis de la semaine (ateliers 100 % récup) grand spectacle des enfants pour clôturer l'été.

Les sorties et intervenants :

« La Coline des lutins » au Vernet, Baignade au lac de saint croix, « Ventrigliss » à Chabanon, parc « Grimmland » à la roque d'Antheron, parc animalier « les Aigles du Verdon »

Plan d'eau de Digne les Bains, Parcs et Jardin de Digne les Bains, Visite des jardins « A fleur de pierre », visite de la gendarmerie du moulin, sorties et achats sur les marchés provençaux dignois, randonnées pédestres sur les parcours Dignois « 3 chapelles, rocher de neuf heures »

Page 29 sur 95



Intervention des « petits débrouillards » autour d'un atelier « Craft ta ville » sur le thème du futur (nous demain), intervention d'une artiste en résidence au musée Gassendi pendant une semaine, intervention de la « Turboludo »

Les Nuitées :

- Japonaise (contes et légendes japonaise)
- Mythologie grecque (Constellations et légendes grecques.)
- Harry Potter (Jeu du Quidditch, création de baguettes magique, potion magique)

Quelques mots :

Malgré les grandes difficultés à recruter qui sont de plus en plus récurrentes, chaque été, nous arrivons tout de même à créer des équipes dynamiques, investies, et compétentes.

En effet, nos modes de communication (réseaux sociaux, réseaux internes BIJ, Site internet...) ne nous permettent plus de recruter en conséquence.

Les effectifs des enfants ont été chamboulés cette année, car nous déplorons un nombre conséquent d'absentéisme chaque journée (en moyenne une quinzaine par jour).

Le pass sanitaire mis en place en pleine saison d'animation a perturbé notre fonctionnement et nos programmes d'animation. Ceci nous a contraint d'annuler certaines sorties (Piscine, parc d'attractions, musée promenade...). Quelques cas positifs au COVID19 recensés durant l'été nous ont obligés à exclure certains enfants et animateurs pendant leur isolement. Nos contacts avec les services SDJES nous ont permis de gérer la situation rapidement, néanmoins les services de l'ARS ne nous ont pas contactés.

Notre spectacle de fin de saison a été organisé avec succès bien que nous n'ayons pu accueillir les familles comme nous le faisons auparavant.

Nous avons eu beaucoup de retours positifs et encourageants des familles qui ont fréquenté le centre de loisirs concernant notre fonctionnement, la qualité de nos animations ainsi que sur notre capacité d'adaptation liée à la situation.

AUTOMNE 2021

Les thèmes :

« Citrouilles et compagnie » // « Scènes et théâtre »

Les principaux objectifs :

- Sensibilisation et participation des enfants et des familles sur « les journées des droits de l'enfant »
- Découvrir et s'approprier des outils numériques.
- Découverte de la faune et la flore locale.
- Développer l'imaginaire et l'envie de rêver

Page 30 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

- Découverte de jeux, de rapidité, motricité, réflexion, favorisant l'autonomie.
- Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux différents dangers du quotidien et les dangers liés à la nature.
- Favoriser la découverte de la cuisine, les aliments de saison, de recettes du terroir, et aussi s'appropriier des instruments et techniques de cuisines.

Les activités phares des enfants :

- Initiation Basket Ball
- Initiation Rugby
- Turboludo
- Grands jeux (loup garou, marche sombre, Dodge Ball, grandes olympiades)
- Ateliers sculpture de citrouilles
- Vente de vêtements au profit de l'UNICEF

Les sorties et intervenants :

- Sortie au Colorado provençal
- Sortie parc aventure de Sisteron
- Spectacle « le temps des cerises » avec un clown muet
- Ateliers « magie vidéo » avec La Ligue de l'enseignement
- Ateliers artistiques avec le Musée Gassendi
- Ateliers « science-fiction » au centre culturel René Char
- Intervention du « greennicotour » association pour le « sport santé » et l'environnement.

Les Veillées :

Grande soirée de l'horreur

Quelques mots pour conclure

Une bonne période riche en partenariat et prestataires, peut-être même un peu trop car des programmes d'activités ont été surchargés sur certains groupes. Cependant, ces différents partenariats apportent de la diversification dans la proposition de nos activités aux enfants le choix pour eux devient plus large.

Nous avons toujours cette difficulté de recrutement d'animateurs(trices) en amont, même si nous arrivons à remplir les objectifs au dernier moment, nous sommes dépendants de nos stagiaires.

NOËL 2021

Les thèmes :

Féerie et fête de fin d'année.

Les principaux objectifs :

Page 31 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

- Profiter d'une période calme pour créer du lien (familles, animateurs, enfants)
- Découvrir autrement sa cité et son histoire, en s'appuyant sur son environnement et son territoire
- Favoriser l'intergénérationnel.
- Développer l'imaginaire et l'envie de rêver
- Favoriser la découverte de la cuisine, les aliments de saison, de recettes du terroir, et aussi s'approprier des instruments et techniques de cuisines.
- Créer et fédérer un groupe autour d'un projet Musical.

Les activités phares des enfants :

- Création de bougeoirs étincelant,
- Cuisinons nos sablés,
- Initiation au yoga,
- Spectacle de magie dans la ville de Digne,
- Création d'instruments de musique,
- Visite de la maison retraite, sortie à la patinoire de Digne,
- Cuisine de buche,
- Création de poème,
- Customise ton vieux pull de Noël.

Les sorties et intervenants :

Partenariat avec le musée Gassendi pour un projet « rouvrir le monde » sur le son et ses créations.

Quelques mots pour conclure :

Les vacances de Noël ont une ambiance particulière, le nombre d'enfants est réduit de moitié, l'ambiance plus familiale et se pose sur la Sympathie une atmosphère plus calme, ce qui permet de plonger les enfants dans l'imaginaire, le rêve, les légendes et contes, c'est ce qui rend ces vacances magiques et féériques et qui colle très bien avec les fêtes de fin d'année.

Nous avons profité de cette période pour créer du lien entre les familles les animateurs et les enfants.

Un projet phare de l'année 2021 :

Au travers du partenariat signé avec Léo Lagrange, c'est une quinzaine d'enfants qui chaque mercredi à la chance de pouvoir pratiqué le Rugby tout en profitant de l'encadrement du centre de loisirs ! En complément, une centaine de jeunes dignois et dignoise découvrent le Rugby le mercredi matin à l'accueil de loisirs la Sympathie, Fédération Nationale Léo-Lagrange.

Rugby Club Dignois

Découverte Rugby pour Léo Lagrange :

Dans le cadre de notre partenariat avec la Fédération Léo Lagrange, les enfants des Accueils de Loisirs de Mineurs de Digne-les-Bains et Aiglun ont pu participer à 2 journées découvertes rugby. De formidables souvenirs pour ces enfants !



Page 32 sur 95

Présentation d'actions phares qui restent l'ADN de nos projets :

Ce projet s'est vu généralisé sur l'ensemble des périodes.

Activités et Jeu libre

Objectif éducatif

- L'autonomie et le libre choix

Il est essentiel d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages, lui permettre d'être valorisé dans ses savoir-faire tout en encourageant et en favorisant la notion d'entraide entre les enfants pour les responsabiliser face à leurs choix.

Objectifs généraux

- Permettre aux enfants de vivre une journée basée sur le libre choix des activités et l'autonomie.

Eco centre / Ecohérent

L'accueil de loisirs est labélisé.



Objectif éducatif

- L'éducation à une consommation responsable se pratique systématiquement, que ce soit dans le choix des activités que dans la vie quotidienne du centre.
- L'éducation à l'environnement permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter.

Objectifs généraux

- Être écocentre, c'est avoir la volonté de développer un projet lié au développement durable en engageant les enfants et les adultes dans une démarche de progrès environnemental et social.
- Inclure la démarche dans le projet pédagogique du centre, c'est permettre aux individus (enfants, adultes) de devenir des écocitoyens et des consommateurs responsables.
- S'inscrire dans une démarche de travail en réseau (échange, mutualisation, communication).
- Faire connaître ses projets et les partager.

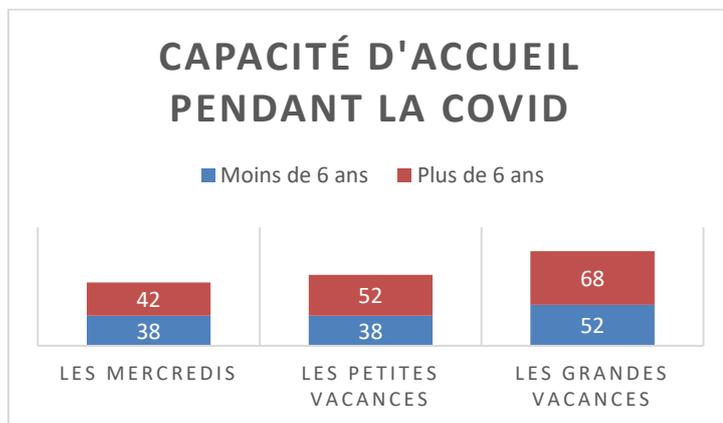
Un complément sur l'ensemble des périodes

Il est à noter que l'accueil de loisirs a gratuitement, aux **alentours de 2000 entrées** par an à la piscine les eaux chaudes. Cela profite aux enfants, ou chaque tranche d'âge y va à tour de rôle durant les vacances.

Avec la période Covid nous n'avons pas fréquenté la piscine depuis le 17 mars 2020.

Capacité d'accueil

La gestion de l'accueil de Loisirs sans Hébergement permanent qui fonctionne sur les périodes suivantes :



Nous dépendons de la réglementation DDCSPP : nous avons un agrément pour l'ouverture sur toutes les périodes.

N° d'agrément DDCSPP : 0040069CL000121 / 0040069CL000122 (voir copie en annexe)

Nous avons obtenu un avis favorable de la PMI pour l'accueil des maternels : agrément pour 62 places pour les 4/6 ans et une dérogation de 8 places pour les 3^{1/2} (nombre journalier).

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne à la journée et à la demi-journée (matin ou après-midi avec ou sans le repas).

En revanche, pour les périodes de vacances, l'inscription à la journée est la règle.

Une collation du matin, un repas et un goûter sont distribués aux enfants. Ces derniers sont à notre charge.

Les repas sont confectionnés à la cantine scolaire et livrés en liaison chaude sur la cuisine satellite du centre. Nous faisons appel à la société Scolarest.

Une fiche d'inscription valable entre deux périodes de vacances (ex : les mercredis de janvier/février) est remplie par les parents pour chaque enfant inscrit sur la structure. (Voir copie en annexe).

Pour les périodes de vacances, les inscriptions sont réalisées directement au secrétariat ou en ligne.

Un règlement concernant les modalités administratives est remis à chaque famille lors de la première inscription. (Voir copie en annexe).

Les inscriptions sont réalisées au secrétariat de l'ACM tous les jours de la semaine de 8 h 00 à 17 h 00 et le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Le suivi des présences s'effectue quotidiennement grâce à un logiciel prévu à cet effet avec les jours et heures réelles de présence de chaque enfant.

Page 34 sur 95

2.2 Séjours

Les séjours sont proposés en plus des activités classiques du centre.
Les inscriptions sont proposées en même temps que celles du centre.

Ces séjours ont pour objectif de vivre un moment différent, dans un autre lieu, avec un autre rythme de vie. Cela permet à l'équipe d'animation de prendre en charge l'organisation, la préparation et de vivre eux aussi une autre expérience.

Cette année des séjours ont eu lieu :
Un durant les vacances d'hiver : **Annulé**
Un durant les vacances de printemps : **Annulé**
Quatre durant les vacances d'été
Un durant les vacances d'automne

Séjour « Marin d'eau douce » Du 19/07/21 au 23/07/21

Nombre d'enfants :

15 enfants ont participé au séjour

Nombre d'animateurs :

3 animateurs 1 Directeur BPJEPS et 2 animateurs 1 stagiaire BPJEPS et 1 Stagiaire CPJEPS.

Lieu :

Notre camping et base nautique de Chanteloube situé à Chorges dans les Hautes-Alpes.

Dominante :

- Savoir se respecter soi-même et respecter la nature.
- Utiliser l'aventure dans la découverte de l'environnement.
- Sensibiliser au tri sélectif.
- Eviter une consommation abusive de l'eau.

Introduction :

Marin d'eau douce est un séjour sur la thématique nautique, il est proposé aux enfants, afin de leur permettre de vivre leurs premières expériences « loin » de la maison et de leurs parents, pour la plupart.

Ce séjour leur permettra ainsi de travailler leur confiance en eux et de développer leur autonomie tout en étant dans les valeurs du vivre ensemble.

Les activités :

Nos activités ont principalement tourné autour du nautique, nous avons trois demi-journées prévues avec le club afin de faire du catamaran, du canoë-kayak et du paddle.

En dehors des activités du club, nous avons pu aller nous baigner au lac, faire une petite balade dans la forêt ainsi que des olympiades d'été.

Nous avons clôturé aussi notre séjour par la visite du barrage de Serre-Ponçon au Muséoscope ce qui a permis de finaliser la sensibilisation sur la consommation d'eau.

L'hébergement et les repas :

Nous avons posé notre camp sur Chanteloube, un camping situé au bord du lac à environ 1h30 de Digne les Bains.

L'accueil du camping s'est très bien passé ainsi que la cohabitation avec les autres vacanciers au point que les enfants ont été remerciés.

Il a été convenu de dormir sous tente, la répartition des tentes s'est faite en fonction du protocole sanitaire. (2 par tente et tête bêche)

Les repas étaient en gestion libre avec à notre disposition un hangar qui nous a servi de cuisine et d'abris en cas de pluie.

Le but étant de faire participer les enfants à la préparation du repas, un autre pas vers la confiance en soi et l'autonomie.

Les transports :

Concernant les transports, nous avons à notre disposition deux minibus du centre de loisirs, un bel atout que je mets en avant, car cela réduit le coût du séjour.

Conclusion :

Un séjour très positif, tant dans les activités où ils ont pu profiter pleinement de chacune d'entre elles, que dans la vie quotidienne où chacun a pu trouver sa place.

Une première expérience pour la plupart, qui ont demandé à ce que le séjour continu.

Des liens solides se sont créés. Notamment pour un enfant suivi. Il avait un grand manque de confiance en lui. Il a pu au final, avoir une plus grande estime de lui.

L'équipe d'animation a su s'adapter à toutes les situations. (premier séjour pour les stagiaires)

L'application kidizz nous a été très utile, car elle a permis aux parents de pouvoir suivre le séjour.

Ils ont pu voir les photos et un débriefing chaque fin de journée sur ce que les enfants ont fait.

Les parents ont été satisfaits du séjour, tant sur les activités proposées que sur les tarifs.



Séjour « La nature et ses trésors »
Du 09 au 13 aout 2021

Nombre d'enfants :

11 enfants ont participé au séjour.

Nombre d'animateurs :

3 animateurs.

Lieu :

« La fontaine de l'ours » AUZET

Dominante :

Nature, musique et bien être.

Introduction :

L'équipe d'animation souhaitait faire plonger les enfants dans un environnement calme, pouvoir se ressourcer en pleine nature et en profiter tout en découvrant les sons et instruments de musique naturels.

La fontaine de l'ours était pour nous le lieu idéal, où nous pouvions mettre en place des activités de nature, musique et de temps de bien-être (relaxation, écoute, ...).

Nous avons choisi d'être en gestion libre afin de favoriser l'autonomie et la cohésion de groupe et ainsi découvrir pleinement la vie en collectivité.

Objectifs pédagogiques :

- Développer le vivre-ensemble.
- Valoriser la nature et ses éléments.
- Favoriser l'écoute des sons et être à l'écoute de ses émotions.

Les activités :

Randonnées pédestres, bivouac, rallye photo, relaxation, initiation musique, construction de cabanes.

Les activités ont été préparées et mises en place par l'ensemble de l'équipe d'animation, tout en restant à l'écoute des enfants et en s'adaptant à leur rythme et envies lors du séjour.

L'hébergement et les repas :

Hébergés dans un gîte, en gestion libre. Les enfants participaient activement à la vie quotidienne. (préparation des repas, vaisselle...)

Page 37 sur 95



Les transports :

2 mini bus du centre de loisirs. (9 places chacun)

Conclusion :

Un premier séjour pour certains, une habitude pour d'autres, tout le groupe a su être soudé, créant une ambiance presque familiale, en toute simplicité.

Les enfants et animateurs étaient à l'écoute les uns des autres et l'équipe a su apporter aux enfants, un réel moment d'évasion pendant toute la semaine.

Loin des soucis du quotidien, immergé en pleine nature, le groupe a été rythmé de façon calme et sereine, profitant de toutes les activités proposées et d'une expérience inoubliable : le bivouac !

Très bons moments de partage et d'enrichissement, l'ensemble des animateurs, enfants et parents fus très satisfaits et l'ensemble des objectifs pédagogique ont été atteints.

Séjour « Les explorateurs Alpins »

Du 16/08/2021 au 20/08/2021

Nombre d'enfants :

12 enfants âgés de 8 à 12 ans.

Nombre d'animateurs :

3 animateurs dont 1 stagiaire BPJEPS LTP et 2 diplômés BAFA.

Lieu :

Station de Valdrôme – 26310 Valdrôme

Dominante :

Découverte du milieu naturel de la montagne, gestion des émotions et des appréhensions, vivre et s'organiser en groupe.

Introduction :

Chaque enfant s'est vu distribué une carte de la station à compléter. Lors du séjour, ils recevaient des éléments de carte à ajouter pour compléter la leur. L'objectif étant de découvrir les lieux et de se familiariser avec le milieu de la montagne et les activités éco-responsables associées, tout en fabriquant un souvenir du séjour. Une place importante a été donné au groupe pour la prise de décision, notamment avec une après-midi à déterminer, des repas de groupes et des activités en autonomie.

Les activités :

Dans le but d'accroître la gestion des émotions, notamment des appréhensions, les enfants ont participé à des descentes en Deval'Kart, une randonnée un peu corsée, à un accrobranche et des descentes en tyrolienne. Avec

Page 38 sur 95



le même objectif en tête les veillées suivantes ont été organisées : jeu du loup-garou, jeu de l'animateur, sortie nocturne en forêt et observation des étoiles. Chaque veillée était précédée par un cercle de communication libre pour échanger sur ses ressentis de la journée. Des activités pour encourager l'autogestion du groupe ont été proposées comme la course d'orientation et une après-midi à choisir, où les participants ont opté pour des olympiades de jeux loufoques.

L'hébergement et les repas :

L'hébergement était organisé en trois marabouts (lits sous tentes), avec un marabout hébergeant 8 garçons, un marabout pour 4 filles et un marabout animateur.

Les repas ont été élaborés avec la participation des enfants, organisés en groupe de cuisine de 4 par diner. Les menus ont été conçus en respectant les besoins journaliers des enfants, en mettant l'accent sur la nourriture biologique, local, peu transformés et avec peu de produits animaux.

Les transports :

Le transport a été effectué avec deux minibus, avec des arrêts à l'aller et au retour.

Conclusion :

Nous avons eu le plaisir de constater que les moments préférés du public n'étaient pas forcément les activités de consommations. La plupart des enfants ont complété et décoré leur carte souvenir afin de la ramener chez eux. Le séjour s'est très bien déroulé avec beaucoup d'implication des enfants dans la vie quotidienne comme dans les activités.

Séjour « Koh Lanta » Octobre 2021

Séjour ouvert aux enfants de 7 à 12 ans, organisé sur la commune de Saint-André-les-Alpes au gîte "Les Cougnas".

Introduction :

Le séjour s'est déroulé du 25 octobre au 29 octobre 2021, avec la participation de 15 enfants âgés de 7 à 12 ans sur la thématique de "Koh-Lanta" avec des épreuves sur la semaine.

L'hébergement :

L'hébergement bien que vétuste, était conforme à nos attentes. Nous avons le gîte complet à notre disposition. Nous avons 5 chambres enfants, filles et garçon séparé et 3 chambres animateurs. Nous avons une cuisine équipée à notre disposition, un grand salon et des douches communes. De plus, nous avons plusieurs espaces verts autour du gîte.

Les activités :

Les activités se sont bien déroulées sur le plan animation.

Page 39 sur 95

Les objectifs définis sur ce séjour ont été atteints comme :

- Responsabiliser les enfants en les laissant s'impliquer dans les tâches de vie quotidienne
- Développer chez l'enfant l'entraide et la solidarité
- En valorisant chaque enfant sur ses compétences

En participant en équipe aux épreuves proposées les enfants ont pu s'entraider et discuter tous ensemble pour permettre de créer des liens plus rapidement.

Le transport :

Le transport a été effectué avec nos propres minibus car nous avons besoin de nous déplacer du gîte à l'accrobranche et pour nous ravitailler.

Le repas :

Pour le repas nous cuisinions nous-même car le gîte n'était pas en pension complète.

Conclusion :

Ce séjour fut une réussite. Les enfants ont aimé les activités et les moments de vie quotidienne que nous essayons d'animer au maximum.

Le public était constitué principalement d'enfants habitants entre Aiglun et Digne-les-Bains ce qui a permis de rencontrer de nouveaux enfants.

L'équipe d'animation aussi a su faire preuve de professionnalisme pendant le séjour. Elle s'est soutenue et relayée durant les tâches de vie quotidienne et activités.

Nous avons reçu de la part des parents un remerciement pour les photos partagées via notre application.

Pour l'avenir :

Je trouve que ce séjour est autant adapté à l'automne qu'à l'été. Je pense que nous pourrions reconduire ce séjour. Les locaux ainsi que les lieux correspondaient à la thématique de ce séjour. J'espère que ce séjour pourra être reproposé dans les années à venir.

Horaires d'accueil du public :

POUR TOUTE LA JOURNEE AVEC LE REPAS :

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

POUR LA DEMI-JOURNEE AVEC LE REPAS (A. Midi):

- Le Matin : de 11 h 30 à 12 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

POUR TOUTE LA JOURNEE SANS REPAS :

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- A Midi : de 11 h 30 à 12 h 15.
- L'Après-midi : de 13 h 30 à 14 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

POUR LA DEMI-JOURNEE (Matin) :

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- A Midi : de 11 h 30 à 12 h 15.

Page 40 sur 95

POUR LA DEMI-JOURNEE AVEC LE REPAS (matin):

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- A Midi : de 13 h 30 à 14 h 00.

POUR LA DEMI-JOURNEE (Après-midi) :

- L'Après-midi : de 13 h 30 à 14 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

2.2.1 Tarification

Conditions de paiement

Le paiement est demandé à la réservation. Cependant, nous facilitons le paiement aux familles qui le demandent ou lorsque nous avons repéré une famille en difficulté. Pour les mercredis hors vacances scolaires, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans repas. Pour les petites et grandes vacances seule l'inscription à la journée avec le repas est proposée.

Mode de fixation des prix

Evolution

La rémunération du délégataire sera indexée chaque année au 1^{er} janvier, selon la formule suivante.

Où
$$K=0,75 \quad \frac{CCNA_n}{CCNA_o} + 0,13 \quad \frac{EBI_n}{EBI_o} + 0,12 \quad \frac{TCH_n}{TCH_o}$$

Paramètres	Définition	Source
CCNA	Convention collective de l'animation	CNEA
EBI	ENERGIE ET BIEN SI NTERMEDIAIRES	INSEE
TCH	TRANSPORT COMMUNICATION HOTELLERIE	INSEE

La valeur des indices composant la formule est la dernière connue au 1^{er} février de l'année.

Les tarifs 2021

Pour les mercredis, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans repas. (voir annexe).

Les petites et grandes vacances : seule l'inscription à la journée est proposée.

Il est à noter que nous appliquons aussi sur les séjours la politique des bons CAF.

	PLEIN TARIF	B. CAF à 3.01 €	B. CAF à 4.39 €	B. CAF à 5.50 €
Journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	12.60	9.59	8.21	7.10
Journée sans repas	8.60	5.59	4.21	3.10
Demi-journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	9.10	6.09	4.71	3.60
Demi-journée sans repas	4.90	3.40	2.70	2.15

Tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant : **8.60 €** (uniquement pendant les vacances et à condition que la famille ne bénéficie pas de bon CAF)

HABITANTS HORS P2A

	PLEIN TARIF	B. CAF à 3.01 €	B. CAF à 4.39 €	B. CAF à 5.50 €
Journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	15.00	11.99	10.61	9.50
Journée sans repas	11.00	7.99	6.61	5.50
Demi-journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	11.00	7.99	6.61	5.50
Demi-journée sans repas	6.50	5.00	4.30	3.75

Tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant : **11.00 €** (uniquement pendant les vacances et à condition que la famille ne bénéficie pas de bon CAF)

2.3 Analyse de l'activité au centre

Les parents **inscrivent** à la journée en optimisant le mode de garde alternatif (Grands parents, semaine de congés décalée mère/père.....), certainement pour des raisons financières.

L'évolution des moins de 6 ans et des plus de 6 ans restent proportionnelle en fonction du nombre global de journées/enfants et en fonction des périodes de vacances. L'été étant toujours plus que complet. Nous avons remarqué une baisse de fréquentation des vacances d'hiver.

A part les mercredis, nous avons noté une petite baisse de fréquentation due à la crise Covid.

(HTP = Hors TAP)

Petites vacances

Hiver	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
Journée avec repas	71	142	0	213	290	555	0	845	290	555	0	845
Tot. par âge (Heure)	71	142	0		2 320.00	4 440.00	0.00		2 320.00	4 440.00	0.00	
Tot. général (Heure)	213 enfants différents				6 760.00 (Heure) de présences				6 760.00 (Heure) de présences			

Toussaint	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
Journée avec repas	45	116	0	161	233	495	0	728	233	495	0	728
Tot. par âge (Heure)	45	116	0		1 864.00	3 960.00	0.00		1 864.00	3 960.00	0.00	
Tot. général (Heure)	161 enfants différents				5 824.00 (Heure) de présences				5 824.00 (Heure) de présences			

Noël	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
Journée avec repas	30	65	0	95	101	218	0	319	101	218	0	319
Tot. par âge (Heure)	30	65	0		808.00	1 744.00	0.00		808.00	1 744.00	0.00	
Tot. général (Heure)	95 enfants différents				2 552.00 (Heure) de présences				2 552.00 (Heure) de présences			

Petites vacances	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
Journée avec repas	103	196	0	299	624	1 268	0	1 892	624	1 268	0	1 892
Tot. par âge (Heure)	103	196	0		4 992.00	10 144.00	0.00		4 992.00	10 144.00	0.00	
Tot. général (Heure)	299 enfants différents				15 136.00 (Heure) de présences				15 136.00 (Heure) de présences			

Mercredi (Samedi)

Mercredi	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
1/2 journée avec repas	24	40	0	64	68	217	0	285	68	217	0	285
1/2 journée sans repas	25	59	0	84	61	295	0	356	61	295	0	356
Journée avec repas	64	112	0	176	435	818	0	1 253	435	816	0	1 251
Tot. par âge (Heure)	76	143	0		4 132.00	9 026.00	0.00		4 132.00	9 010.00	0.00	
Tot. général (Heure)	219 enfants différents				13 158.00 (Heure) de présences				13 142.00 (Heure) de présences			

Eté

Juillet	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
Journée avec repas	62	157	0	219	489	1092	0	1581	489	1092	0	1581
Tot. par âge (Heure)	62	157	0	219	3 912.00	8 736.00	0.00	12 648.00	3 912.00	8 736.00	0.00	12 648.00
Tot. général (Heure)	219 enfants différents				12 648.00 (Heure) de présences				12 648.00 (Heure) de présences			

Août	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
Journée avec repas	61	154	0	215	405	1009	0	1414	405	1004	0	1409
Tot. par âge (Heure)	61	154	0	215	3 240.00	8 072.00	0.00	11 312.00	3 240.00	8 032.00	0.00	11 272.00
Tot. général (Heure)	215 enfants différents				11 312.00 (Heure) de présences				11 272.00 (Heure) de présences			

Eté	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total	0-5	6-12	13-18	Total
Journée avec repas	78	186	0	264	894	2101	0	2995	894	2096	0	2990
Tot. par âge (Heure)	78	186	0	264	7 152.00	16 808.00	0.00	23 960.00	7 152.00	16 768.00	0.00	23 920.00
Tot. général (Heure)	264 enfants différents				23 960.00 (Heure) de présences				23 920.00 (Heure) de présences			

	Mercredis	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Noel
2018	23886	7348	6422	41556	7056	3728
2019	22932	6446	6880	42988	6344	2664
2020	13158	6760	0	23960	5824	2552

2.3.1 Les usagers du service

Nous avons deux types d'usagers sur le centre. Ceux dont les parents travaillent de ce fait, ils n'ont pas d'autre moyen de garde que l'accueil de loisirs. On les retrouve pratiquement sur toute l'année les mercredis et petites vacances.

Or, sur certaines périodes, notamment l'été on retrouve une autre catégorie d'usagers. Ceux qui souhaitent que leurs enfants passent des vacances enrichissantes et diversifiées, puisque l'accueil de loisirs propose une palette d'activités de proximité.

Il y a aussi des familles qui inscrivent les enfants uniquement sur les séjours. Une majorité de familles est très régulière tout au long de l'année.

L'ACM accueille en majorité les enfants qui vivent sur l'agglomération, puisqu'un **système d'inscription** permet aux habitants d'être prioritaires.

Type module : ALSH

Equipement : LA SYMPATHIE

Nombre de personnes inscrites au total : 440 Soit 318 familles

Période d'activité	Nb Inscrits	Nb Garçons	Nb Filles	Nb Familles	3 - 5 ans	6 - 12 ans	13 - 18 ans
ALSH HIVER 2020	218	130	88	156	32	175	11
ALSH NOEL 2020	97	64	33	72	27	69	1
ALSH AUTOMNE 2020	164	105	59	123	35	126	3
ALSH ETE 2020	269	162	107	198	45	219	5
Mercredi 2020 mars/a	142	80	62	120	21	120	1
Mercredi 2020 mai/ju	44	27	17	34	7	37	
Mercredi 2020 janvie	145	86	59	119	20	124	1
Mercredi 2020 novemb	127	81	46	99	29	98	
Mercredi 2020 septem	138	93	45	110	25	113	

Type module : Séjours

Equipement : LA SYMPATHIE

Nombre de personnes inscrites au total : 25 Soit 25 familles

Période d'activité	Nb Inscrits	Nb Garçons	Nb Filles	Nb Familles	3 - 5 ans	6 - 12 ans	13 - 18 ans
SEJOUR LES TRAPPEURS	5	3	2	5		5	
Séjour RETOUR AUX SO	12	5	7	12		11	1
SEJOUR AUTOMNE 2020	14	6	8	14		13	1

Page 45 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-47_07122022

Etude sociologique

Comptage famille

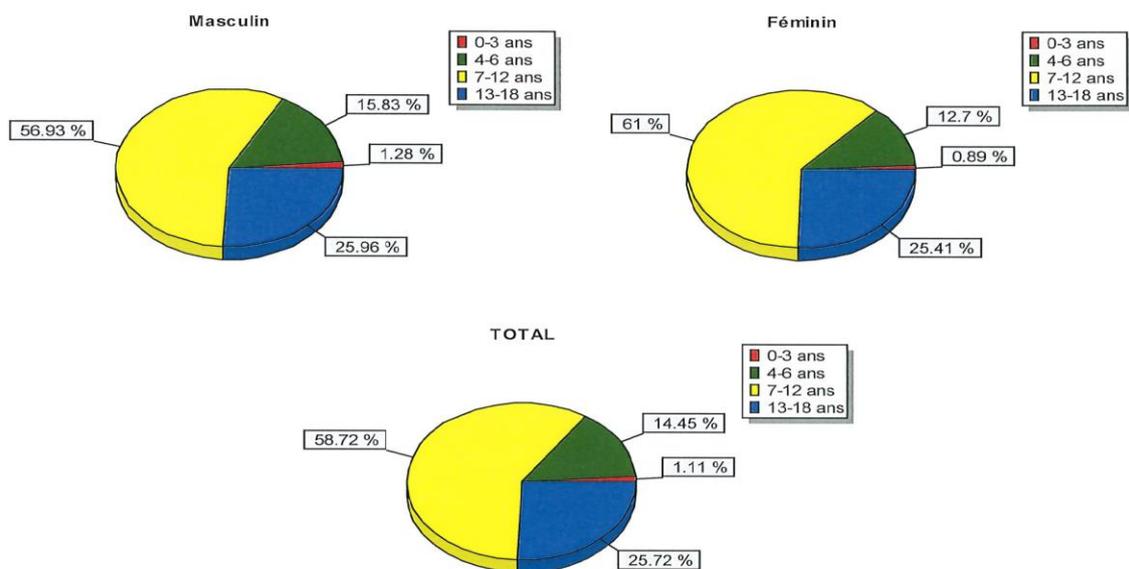
VILLE	Nb	%
AIGLUN	38	3.56 %
AILGUN	1	0.09 %
ALES	1	0.09 %
BARREME	1	0.09 %
BEYNES	1	0.09 %
BRAS D'ASSE	2	0.19 %
BRIGNOLES	1	0.09 %
CHAMPTERCIER	20	1.87 %
CHATEAU ARNOUX ST AUBAN	1	0.09 %
CHATEAU-ARNOUX	1	0.09 %
CHATEAUREDON	2	0.19 %
CHAUDON NORANTE	4	0.37 %
CHORGES	1	0.09 %
CORMEILLES EN PARISIS	1	0.09 %
Digne les Bains	6	0.56 %
DIGNE LES BAINS	22	2.06 %
DIGNE-LES-BAINS	816	76.48 %
ENTRAGE	1	0.09 %
ESTOUBLON	2	0.19 %
FORCALQUIER	1	0.09 %
gap	1	0.09 %
GOULT	1	0.09 %
GRASSE	1	0.09 %
HAUTES DUYES	1	0.09 %
LA JAVIE	2	0.19 %
LA MOTTE DU CAIRE	1	0.09 %
LA ROBINE SUR GALABRE	5	0.47 %
LE BRUSQUET	11	1.03 %
LE CHAFFAUT	5	0.47 %
LE VERNET	1	0.09 %
LES MEES	2	0.19 %
L'ESCALE	10	0.94 %
MALIJAI	4	0.37 %
MALLEFOUGASSE AUGES	1	0.09 %
MALLEMOISSON	12	1.12 %
MANOSQUE	2	0.19 %
MARCOUX	15	1.41 %
MARSEILLE	3	0.28 %
MEZEL	12	1.12 %
MIRABEAU	6	0.56 %
MOUSTIERS STE MARIE	10	0.94 %
NIOZELLES	1	0.09 %

VILLE	Nb	%
ORAISSON	1	0.09 %
PEIPIN	1	0.09 %
PEYRUIS	1	0.09 %
PRADS HAUTE BLEONE	1	0.09 %
PUY ST EUSEBE	1	0.09 %
RIANS	1	0.09 %
ROUMOULES	1	0.09 %
SEYNE LES ALPES	1	0.09 %
SIGONCE	1	0.09 %
ST ANDRE D'EMBRUN	1	0.09 %
ST ANDRE LES ALPES	1	0.09 %
ST AUBAN	1	0.09 %
ST CANNAT	1	0.09 %
ST MAXIMIN	1	0.09 %
STRASBOURG	1	0.09 %
THOARD	8	0.75 %
THORAME HAUTE	1	0.09 %
VALENSOLE	6	0.56 %
VILLENEUVE	1	0.09 %
VILLENEUVE LOUBET	1	0.09 %
VINON SUR VERDON	1	0.09 %
VOLONNE	3	0.28 %
VOLX	1	0.09 %
Total	1067	100 %

Nombre différent de famille : 1067

Pyramide des ages

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 3	11	1 %	6	0 %	17	1 %
4 - 6	136	9 %	86	6 %	222	14 %
7 - 12	489	32 %	413	27 %	902	59 %
13 - 18	223	15 %	172	11 %	395	26 %
Total	859	56 %	677	44 %	1536	100 %



B- ACM DE MOUSTIERS SAINTE MARIE

2.1 L'activité

Secteur enfance :

Le projet pédagogique annuel (qui découle du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et du projet éducatif de l'agglomération Provence Alpes) reste les bases essentielles du travail de tous.

Voir documents en annexe.

- Mise en place du projet pédagogique à partir des objectifs retravaillés avec l'équipe d'animation :
 - Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité,
 - Développer une sensibilisation autour de l'expression des émotions,
 - Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant,
 - Rendre l'enfant responsable de ses actes pour respecter la planète et protéger l'environnement,
 - Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant en offrant un espace d'expression permettant de développer la créativité et l'imaginaire.

Notre Finalité :

- Permettre à tous les enfants de l'agglomération, en adéquation avec la politique enfance de l'agglomération Provence Alpes et les valeurs d'éducation populaire de Léo Lagrange, de bénéficier de temps de vacances et de loisirs de proximité.
- Offrir aux familles un service d'accueil de qualité et principalement sur les points suivants :
 - Sécurité (physique et affective),
 - Relationnel,
 - Éducation,
 - Loisirs.

Liste des actions conduites par période :

Les objectifs cités ci-dessous sont tirés du Projet Pédagogique.

MERCREDI JANVIER/JUIN

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Favoriser les projets collectifs	En mettant en place des projets multi-âges adaptés aux enfants.	<ul style="list-style-type: none">- Activités cuisine,- Mise en place de grands jeux, activités manuelles....- Animation et jeux inter tranches d'âge.

Page 48 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

FEVRIER

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Développer des animations de proximité.	En profitant des nouveaux lieux.	Sortie berges du lac, petite balade sentier botanique
Permettre aux enfants de faire des activités en rapport avec la saison en cours.	Préparation carnaval.	Fabrication de masques, d'instruments de musique pour le défilé de fin de vacances, construction du caramentran.

ETE

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Développer des animations de proximité.	En profitant des infrastructures à proximité du centre.	Baignade au Petit Lac.
Réveiller l'artiste qui est en nous.	En préparant un projet de spectacle.	- Préparation des costumes, danses, instruments de musique.
Favoriser la participation de chacun à la vie en collectivité.	- En Responsabilisant l'enfant sur des actes de la vie quotidienne. - En Impliquant l'enfant dans un projet commun.	- Proposition et choix des activités, - Prise en compte de la parole, - Participation des enfants aux repas et au goûter.
Découvrir de nouvelles activités.	- En travaillant avec des intervenants extérieurs.	- Accro branche à Valensole, - Sorties et stage poney à Valensole.
Informers des parents.	- En affichant le planning dans le centre sous forme de fresque, - Nouvelles règles « covid », - En distribuant le planning.	- Mise en place d'affiches d'informations sorties, - Distribution du planning chaque semaine, - Accueil extérieur structure, masque et distanciation, - Sonnette a l'extérieur, portail n 2.
Permettre aux enfants de participer à la préparation de leur goûter.	- Atelier cuisine.	- Fabrication de gâteaux salés ou sucrés avec des fruits ou légumes de saison.

- **Les temps forts :**

Le projet « Pêche » :



En partenariat avec la Fédération Départementale de pêche et la société de pêche de Moustiers, pour la deuxième saison, ce projet a concerné 15 enfants sur 12 séances.

Le projet a été maintenu, mais largement impacté par la crise covid et la météo, moins de séance que prévu au final, il sera ré engagé les années suivantes.

Objectifs du projet :

- Permettre aux enfants de prendre conscience de la richesse, de la fragilité et sensibilité de ces milieux humides et aquatiques,
- Amener les enfants à découvrir le biotope aquatique,
- Impliquer les enfants dans le suivi de l'évolution de certains marqueurs environnementaux ou de certaines zones de proximité du village,
- Permettre aux enfants de participer à la préservation et à l'entretien de ces milieux,
- Sensibiliser et Accompagner les enfants dans la pratique vertueuse de la pratique de la pêche.

Partenariats :

La société de pêche de Moustiers :

- Pour un accès éclairé aux bords de rivières,
- Pour une visite d'observation des sites,
- Pour une participation à des actions d'entretien du milieu et des populations piscicoles,
- Pour un soutien technique et logistique sur l'activité pêche.

La fédération Départementale de Pêche du 04 :

- Pour un soutien technique pointu,
- Pour un soutien logistique,
- Pour un accompagnement pratique expert.

Le Parc Naturel Régional du Verdon :

- Pour un accès à des ressources documentaires,

- Pour un accompagnement sur des observations de milieux humides,
- Pour une mise en réseau avec des personnes de Moustiers.

Les sorties juillet août :

- Sortie baignade au Petit Lac de Moustiers tous les mardis (pas tous en même temps),
- Sortie Poney à Valensole tous les jeudis avec aussi un stage de 3 jours la 1ere semaine d'août, (annulé faute d'encadrement suffisant)
- Sortie accro branche à Valensole tous les vendredis. (Annulé faute encadrement déplacement)

Pas ou peu de sortie cet été, car l'équipe d'encadrement réduite au minimum nécessaire des taux d'encadrement légaux ne permet pas de garantir la sécurité des déplacements des groupes en minibus par conséquent, nous avons réduit la voilure, les baignades ont été maintenu avec la difficulté de ne pas toujours pouvoir faire baigner les enfants ensemble, en effet avec des taux d'encadrement qui changent en baignade l'équipe était un peu juste en effectif.

De plus avec un recrutement décisif qu'à partir de fin juin, le recrutement dans ces conditions n'a rien de qualitatif, et a donc été très hétérogène en termes d'engagement.

MERCREDI SEPTEMBRE/DECEMBRE

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Proposer aux enfants des repaires de gestes barrières.	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'écoute et discussion, - Mise en place de rituels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptines et jeux avec gestes, - Temps de parole, - Projet d'expression.
Permettre aux enfants de travailler selon les saisons.	<ul style="list-style-type: none"> - Activités manuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux et activités de l'automne.
Permettre aux enfants de participer à la préparation de leur goûter.	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier cuisine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication de gâteaux salés ou sucrés.

AUTOMNE

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Permettre aux enfants de travailler selon les saisons.	Activités manuelles.	Jeux et activités de l'automne.
Favoriser la participation de chacun à la vie en collectivité.	En Responsabilisant l'enfant sur des actes de la vie quotidienne, En Impliquant l'enfant dans un projet commun.	Proposition et choix des activités, Prise en compte de la parole, Participation des enfants aux repas et au goûter.

Un complément sur l'ensemble des périodes :

Capacité d'accueil :

La gestion de l'accueil de Loisirs sans Hébergement permanent fonctionne sur les périodes suivantes :

La capacité d'accueil est de :

- Les mercredis : 20 enfants (8 moins de 6 ans et 12 plus de 6 ans)
- Les petites vacances : 20 enfants (8 moins de 6 ans et 12 plus de 6 ans)
- Les grandes vacances : 40 enfants (16 moins de 6 ans et 24 plus de 6 ans)

Avec les protocoles anti Covid nos locaux sont limités à 6 ou 8 enfants, ce qui pose problème.

Compte tenu du local et des difficultés de recrutement il est impossible d'accueillir dans de bonnes conditions, plus de 8 enfants de moins de 6 ans et 12 de plus de 6 ans toute l'année à l'exception des vacances d'été où nous disposons des locaux scolaires.

Nous dépendons de la réglementation DDCSPP : Nous avons un agrément pour un total de **jours d'ouverture aux publics**.

N° d'agrément DDCSPP : 0040069CL000421

Nous avons obtenu un avis favorable de la PMI pour l'accueil des maternels : agrément pour 8 places pour les 4/6 ans et une dérogation l'été avec utilisation des locaux scolaires de 16 places (nombre journalier).

Le mode d'inscription conserve une souplesse, l'inscription à la journée est le cas général.

Le repas du midi est à la charge des familles. Le goûter distribué aux enfants est fourni par le centre.

Pour la période estivale, le service de restauration collective a été mis en place, en utilisant l'espace cantine et avec le prestataire « Boucherie Bondil Traiteur » qui dessert déjà certains événements locaux.

Page 52 sur 95

Une fiche d'inscription est à remplir chaque mois par les parents ainsi que pour les vacances.

Un règlement concernant les modalités administratives est remis à chaque famille lors de la première inscription.
(Voir copie en annexe)

Les inscriptions se font les mardis, mercredis et jeudis.

Horaires d'accueil du public :

POUR LA DEMI-JOURNEE AVEC LE REPAS (A midi):

- Le Matin:12h 12h30.
- Le Soir:16h30 18h00.

POUR LA DEMI-JOURNEE SANS LE REPAS

- L'Après-midi : de 13 h 00 à 14 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

POUR LA JOURNEE AVEC LE REPAS :

Le suivi des présences se fait quotidiennement grâce à **des outils informatiques** prévus à cet effet avec les jours et heures réelles de présence de chaque enfant.

2.2 Tarifification

LES MERCREDIS

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée, repas fourni par les familles.

HABITANTS MOUSTIERS/PAA.

Les mercredis et petites vacances

	PLEIN TARIF	Bon caf 3,01€	Bon caf 4,39€	Bon caf 5,50€
Journée	9.30€	6.29€	4,91€	3,80€

Les grandes vacances : tarif journée 12.60 euros, repas fourni par le centre, avec bons caf déductibles.

LES PETITES ET GRANDES VACANCES : Seule l'inscription à la journée est proposée.

Il est à noter que nous appliquons aussi sur les séjours la politique des bons caf.

Conditions de paiement :

Le paiement se fait à l'avance. Cependant nous facilitons le paiement aux familles qui le demandent ou lorsque l'on a repéré une famille en difficulté. Pour les mercredis hors vacances scolaires les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans repas. Pour les petites et grandes vacances seule l'inscription à la journée avec le repas est proposée.

Mode de fixation des prix :

Les tarifs peuvent être réévalués chaque année avec l'accord de la commune lors d'une présentation et proposition en comité de pilotage.

Evolution

La rémunération du délégataire sera indexée chaque année au 1^{er} janvier, selon la formule suivante :

$$K=0,7 \frac{\frac{CCNA}{5} + \frac{EBIn}{0,13} + 0,12 \frac{TCH}{0}}$$

Ou

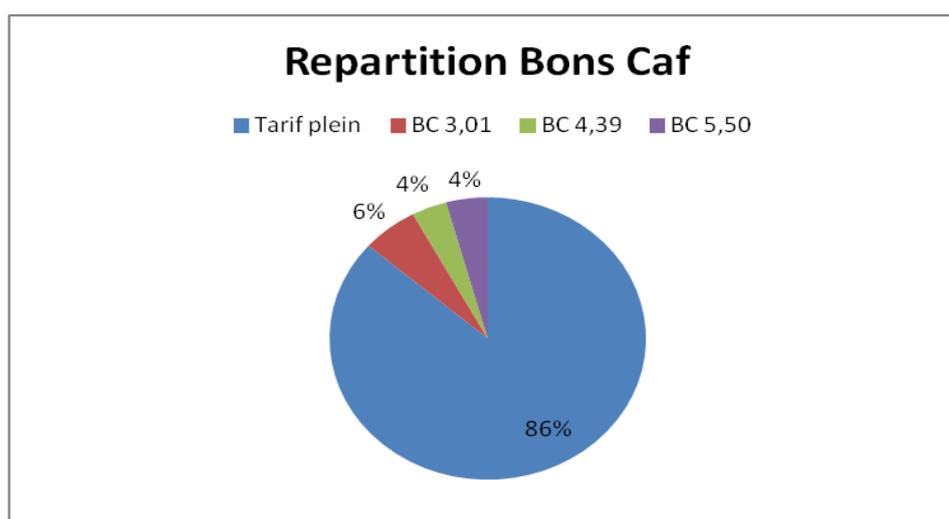
Paramètres	Définition	Source
CCNA	Convention collective de l'animation	CNEA
EBI	ENERGIE ET BIENS INTERMEDIAIRES	INSEE
TCH	TRANSPORT COMMUNICATION HOTELLERIE	INSEE

La valeur des indices composant la formule est la dernière connue au 1^{er} février de l'année. Soit pour l'année 2015, les indices de novembre N-1 + N seront pris en compte.

Répartition des familles en fonctions des aides de la CAF

Enfants différents sur l'année 2021 qui ont fréquenté le centre :

	Tarif plein	Bons Caf 3,01	Bons Caf 4,39	Bons Caf 5,50
2021	35	4	3	1



2.3 Analyse de l'activité au centre

Evolution des effectifs :

Année	Nombre de journées d'ouverture	Nombre de journées enfants	Nombre de journées enfants en moyenne par jour
2021	92	1062	12
2020	81	920	11
Pour rappel			
2018	105	842	8

Année 2021

Avec une interruption de l'accueil de 10 jours sur les vacances de printemps et un nombre de journées d'ouverture réduit à 91 jours, la fréquentation est néanmoins à la hausse. En effet les moins de 6 ans dynamisent la fréquentation de la structure.

Sur l'année, la fréquentation de l'ALSH représente 1062 journées enfants pour 91 jours d'ouverture.

La fréquentation augmente, avec une confirmation sur 2021 de ce que nous avons identifié sur 2020 et 2019 : une arrivée d'enfants de moins de 6 ans qui renouvelle et dynamise la fréquentation du centre. Il y a un peu plus d'enfants jeunes de moins de 6 ans au centre ainsi que des enfants qui viennent sur la saison estivale pour partager des activités ludiques.

De plus les familles viennent de plus en plus tard pour venir s'inscrire sur les périodes de vacances scolaires. Cela pose quelques difficultés pour la gestion du personnel et des commandes du matériel.

L'espace du local unique est de moins en moins adapté au nombre d'enfants de moins de 6 ans, pas de coin repos dédié, pas de possibilité de distinguer les espaces, activités, repas et repos tout est imbriqué. Cela pose aussi des limites quant à la volonté des plus âgés de fréquenter une structure identifiée de plus en plus « petite enfance ».

L'été étant toujours complet avec un net rajeunissement de la fréquentation sur l'année.

Répartition en Heure (une journée = 8 heures)

Evaluation Quantitative

HEURES CAF - de 6 ans

		Régime Général	MSA	Autres	Total
Petites Vacances	Février	232			232
	Printemps	0			0
	Toussaint	424			424
	Noel	0			0
Eté		2920			2920
Mercredi et Samedi		1704			1704

Soit

PV	656
ETE	2920
Mercredi	1704

5280			5280
------	--	--	------

HEURES CAF + de 6 ans

		Régime Général	MSA	Autres	Total
Périscolaire					0,00
Petites Vacances	Février	136			136
	Printemps	0			0
	Toussaint	320			320
Eté		1920			1920
Mercredi et Samedi		840			840

Page 56 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

Soit

PV	456
ETE	1920
Mercredi	840

3216			3216
------	--	--	------

2.4 Analyse de l'activité

Présentation de statistiques de fonctionnement. (Heures de fonctionnement, heures de présence, inscrits)

Nous notons une nette augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans en 2021 ceci étant lié à un creux démographique, avec la perspective favorable de quelques arrivées en 2022.

Le dispositif d'accueil d'enfants de touristes sur la période estivale a fonctionné, ce dispositif nécessite cependant de mettre en place une communication plus présente auprès des hébergeurs locaux et des prestataires d'activités de pleine nature.

L'arrivée fin 2017 débuts 2018 de moyen de déplacement de type minibus a permis aussi de développer une offre de sorties culturelles et sportives sur le territoire PAA, notamment sur la période d'octobre à Mars pour 2021, avec minibus, sur les vacances de février, c'est déjà 100 j/en plus. La dynamique de fréquentation lors des sorties se confirme à chaque fois, ceci étant le coût des sorties reste important à gérer d'un point de vue budgétaire et d'un point de vue encadrement pour la saison estivale, faute d'encadrant en nombre suffisant les sorties en minibus n'ont pas eu lieu afin de garantir la sécurité des enfants.

Les parents **ont inscrit sur moins** de journée leurs enfants en optimisant le mode de garde alternatif (Grands parents, semaine de congés décalée mère/père...). Certainement pour des raisons financières.

	2021
NOMBRE D'ENFANTS :	59
NOMBRE DE FILLES :	28
NOMBRE DE GARCONS :	31
NOMBRE DE moins de 6 ans :	35
NOMBRE DE plus de 6 ans :	24
NOMBRE D'ENFANTS HABITANTS MOUSTIERS :	49
NOMBRE D'ENFANTS HABITANTS PAA :	0
NOMBRE D'ENFANTS HABITANTS A L'EXTERIEUR :	10

Page 57 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

Evolution des effectifs des mercredis :

Le nombre d'enfants différents fréquentant le centre augmente notamment pour les plus de 6 ans.

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaire plusieurs modifications sont intervenues depuis la rentrée scolaire :

Le fonctionnement en journée complète le mercredi permet aux familles de recevoir une offre complète d'accueil sur ce jour de semaine.

2.5 Les usagers du service

Nous avons deux types d'usagers sur le centre. Ceux dont les parents travaillent, de ce fait, ils n'ont pas d'autres moyens de garde que l'accueil de Loisirs. On les retrouve pratiquement sur toute l'année les mercredis et petites vacances (ce sont surtout des enfants de la communauté portugaise de Moustiers car leurs parents travaillent en saison sur le village).

Or, sur certaines périodes, notamment l'été on retrouve une autre catégorie d'usagers. Ceux qui souhaitent que leurs enfants passent des vacances enrichissantes et diversifiées, puisque l'accueil de Loisirs propose une palette d'activités de proximité. Une majorité de familles sont très régulières tout au long de l'année.

L'accueil de Loisirs accueille en majorité les enfants qui vivent sur la commune.

Les enfants de communes extérieures viennent car leurs parents travaillent sur la commune de Moustiers Ste Marie.

C - ACM DE L'ESCALE

2.1. L'activité

Le projet pédagogique annuel ou projet de structure (qui découle du projet éducatif de la fédération Léo Lagrange et du projet éducatif de la PAA sur le temps extrascolaire et du projet éducatif de la commune de l'Escale) reste la base essentielle du travail de tous.

Voir documents en annexe.

- Mise en place d'un projet pédagogique spécifique pour les temps périscolaires et pour l'extrascolaire dans le but de :
 - Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité,
 - Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant,
 - Rendre l'enfant responsable de ses actes pour respecter la planète et protéger l'environnement,
 - Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant en offrant un espace d'expression permettant de développer la créativité et l'imaginaire.

Notre Finalité

- Permettre à tous les enfants de la PAA, en adéquation avec la politique enfance de l'agglomération et les valeurs d'éducation populaire de Léo Lagrange, de bénéficier de temps de vacances et de loisirs de proximité.
- Offrir aux familles un service d'accueil de qualité et principalement sur les points suivants :
 - sécurité (physique et affective), relationnel, éducation, loisirs.

Les enfants ont été répartis en 2 groupes d'animation :

- 3 - 5 ans
- 6 - 12 ans

Liste des actions conduites par période

Été 2021

. Les thèmes

S1 : Atterrissage sous les tropiques – S2 : Koh Lanta en Polynésie – S3 : Les Trésors des forêts tropicales – S4 : Mystères des animaux exotiques – S5 : Immersion dans la jungle de Jumanji – S6 : Pirates des Caraïbes

. Les principaux objectifs

- ❖ Développer la notion de respect : de soi, des autres, des règles, du matériel et de l'environnement.
- ❖ Faire de l'Accueil de Loisirs un lieu de transmission et d'apprentissage : Transmettre et faire respecter des valeurs.
- ❖ Créer des situations d'apprentissage où l'enfant peut se trouver tour à tour en situation de donner ou de recevoir.
- ❖ Favoriser les activités nouvelles et susciter la curiosité : Faire prendre conscience des compétences et centres d'intérêt de chacun et les exploiter.

. Les activités phares des enfants

Ateliers cuisine en favorisant les produits locaux, Cabanes en forêt, Chasse au trésor, course d'orientation, journée festive déguisée, créations artistiques, jeux d'eau, représentation du conte musical devant les parents et les enfants pour le groupe des 6 -7 ans et des 8 ans et plus. Après-midi ciné pop-corn à l'ACM

. Les sorties et intervenants

Caisse à bretelles à l'ACM de Aiglun, plan d'eau de Digne les bains, intervention de la « turbuludo », intervention d'une artiste en résidence sur 10 jours pour créer un conte musical avec les 6-7 ans et les 8 ans et plus. Initiation au pédalo et à l'optimist avec Durance nautique au camping de Volonne pour le groupe des 6 -7 ans et des 8 ans et plus

Page 59 sur 95

. Veillée

Cache-cache géant et loup garou à partir de 7 ans.

Quelques mots

Quelques difficultés de recrutement de l'équipe en termes de personnel qualifié, sur toute la durée des vacances. Quelques parents sont en demande de l'ouverture du centre sur les 15 derniers jours du mois d'août. De nouveaux enfants se sont inscrits et des enfants qui n'étaient plus venus depuis 2 ans.

Pour la fréquentation en juillet 434 journées enfant en août 172 cette année et 89 enfants différents, avec une baisse de plus la moitié des effectifs en août.

En 2020 juillet : 471, août : 202 avec 76 enfants différents.

En 2019 juillet : 541, août : 236 avec 117 enfants différents.

Automne (ouverture 1^{ère} semaine des vacances uniquement)

. **Le thème** : Automne et frissons

. **Les principaux objectifs** :

- **Tendre vers plus d'autonomie**

- Être à l'écoute et permettre l'expression des besoins de chacun, par des temps de parole, mettre en place des activités non prévues initialement dans le programme mais qui répondent à l'envie du moment du groupe.

- Trouver l'équilibre entre « Faire à la place » et « Laisser faire ». En accompagnant l'enfant, même si le résultat n'est pas celui escompté initialement par l'animateur. L'enfant aura fait par lui-même.

- Responsabiliser l'enfant dans le quotidien, avec le tableau des responsables du compost, du goûter et des gourdes, différents chaque jour. Rappeler régulièrement aux enfants et à l'équipe d'animation de prendre soin du matériel pédagogique, des jeux et d'éviter le gaspillage

. **Les activités phares des enfants** :

Chasse aux bonbons déguisés dans le village, atelier cuisine des produits d'automne, jeux sportifs au stade, décoration de la salle d'activité et créations des accessoires pour la chasse aux bonbons.

. **Les sorties et intervenants** :

Sortie à la journée pour tous à la colline des lutins (ferme pédagogique), au Vernet.

On peut constater une augmentation de présence des enfants de moins de 6 ans en 2021.

Hiver

Le thème : Voyage au pays de « Granfrois »

. Les principaux objectifs

- ❖ Favoriser les activités nouvelles et susciter la curiosité : en développant la créativité et en jouant avec l'imagination de chacun, grâce à une histoire fil rouge sur les 2 semaines, les enfants avaient des petits défis à réaliser au quotidien.
Sensibiliser à la différence et la prendre en compte dans les activités proposées : en mettant en place des activités variées et adaptées à chaque enfant (ludique, sportive, éducatif, intellectuelle...) Chaque enfant doit pouvoir se sentir en situation de réussite dans les activités proposées d'où l'importance qu'elles soient variées.

. Les activités phares des enfants

Ateliers cuisine en favorisant les produits locaux, rallye photo (6 ans et plus), après-midi cinéma pop-corn à l'ACM, atelier motricité géant (3-5 ans), activité créative : aurores boréales, création de la fresque de « granfrois », mini-défis quotidien.

. Les sorties et intervenants

Intervention de la « turboludo », balade à la ferme de Coulayes (hameau de l'ESCALE), cabanes et land art, spectacle de magie avec le professeur Nimbus.

Quelques mots pour conclure :

Un nombre d'enfants inscrits similaires, et une légère baisse du nombre d'enfants de 3-5 ans sur cette période ; pour les enfants de 6 ans et plus, cela reste constant.

Une équipe au complet, dont une volontaire en Service Civique et une stagiaire en apprentissage CAP petite enfance. Nous avons aussi accueilli un enfant dans le cadre du dispositif accueil pour tous, avec une animatrice en accompagnement de celui-ci.

Bonne dynamique d'ensemble, enfants, familles et équipe d'animations satisfaits.

Printemps

En raison des mesures prises pour lutter contre le covid 19, l'ACM a été fermé durant cette période. Les familles ont trouvé à s'organiser différemment. Il n'y a pas eu de demande pour assurer un service minimum.

Tout au long de l'année

L'accueil de loisirs s'engage à être éco responsable, que ce soit dans le choix des activités que dans la vie quotidienne du centre. L'éducation à l'environnement permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter.

Objectifs :

- Développer des actions liées au développement durable en engageant les enfants et les adultes dans une démarche de progrès environnemental et social.
- Permettre aux enfants et aux adultes de devenir des écocitoyens et des consommateurs responsables.
- S'inscrire dans une démarche de travail en réseau (échange, mutualisation, communication).
- Faire connaître ses projets et les partager.

Nous pratiquons le tri sélectif, le compostage des déchets, réalisations d'activités de sensibilisation à l'environnement...

Sur les temps périscolaires

Les accueils se font sur le principe du jeu libre : nous organisons les espaces d'accueil afin d'avoir une large proposition d'activité et de jeux autonome. Les enfants vont et viennent là où leur intérêt se porte. Le cadre est sécurisant et les animateurs sont positionnés de manière stratégique afin d'assurer la sécurité, gérer les conflits, répondre aux demandes des enfants, modifier l'organisation dans l'espace lorsque cela s'avère nécessaire.

C'est à la fois un temps de transition entre l'école et la famille (le matin et le soir), un temps où les enfants se reposent, vont à leurs rythmes et où on les laisse « tranquilles » dans le sens où l'activité n'est pas imposée contrairement au temps scolaire.

Capacité d'accueil

La gestion de l'accueil de Loisirs sans Hébergement permanent fonctionne sur les périodes suivantes :

La capacité d'accueil a été revue pour s'adapter à la crise Covid :

- Les mercredis : 24 enfants (10 moins de 6 ans et 14 plus de 6 ans)
- Les petites vacances : 30 enfants (10 moins de 6 ans et 20 plus de 6 ans)
- Les grandes vacances : 40 enfants (16 moins de 6 ans et 24 plus de 6 ans)
- Le temps périscolaire :
 - Matin : moins de 6 ans 10, plus de 6 ans : 18
 - Temps méridien : moins de 6 ans 26, plus de 6 ans : 58,
 - Soir : moins de 6 ans : 10, plus de 6 ans : 36.

Nous dépendons de la réglementation DDCSPP : nous avons un agrément pour l'ouverture sur toutes les périodes.

N° d'agrément DDCSPP : 0040069AP000321-E01 (périscolaire-mercredis)
0040069CL000421 (vacances)

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne à la journée et à la demi-journée (matin ou après-midi avec ou sans le repas).

En revanche, pour les périodes de vacances, l'inscription à la journée est la règle.

Un repas et un goûter sont distribués aux enfants. Ces derniers sont à notre charge.

Les repas sont confectionnés à la cantine scolaire et livrés en liaison chaude sur la cuisine satellite du centre. Nous faisons appel à la société Lou Jas.

Pour les inscriptions : il y a une fiche pour le périscolaire (matin midi et soir), une pour les mercredis, valable entre deux périodes de vacances (ex : pour la période de janvier /février) est remplie par les parents pour chaque enfant inscrit sur la structure. (Voir copie en annexe).

Pour les périodes de vacances, une autre fiche est à compléter par les familles.

Un règlement concernant les modalités administratives est remis à chaque famille lors de la première inscription. (Voir copie en annexe).

Les inscriptions sont réalisées par mail ou au bureau de l'ACM aux horaires ci-dessous :

Le Lundi, Mardi, Jeudi de 16h15 à 18h30.

Le Mercredi de 7h30 à 9h30.

Le suivi des présences s'effectue quotidiennement grâce à un logiciel prévu à cet effet avec les jours et heures réelles de présence de chaque enfant

2.2 Séjours

Les séjours de vacances sont mutualisés avec ceux de la Sympathie à Digne, les enfants de l'ESCALE-VOLONNE peuvent en bénéficier avec les mêmes tarifs.

Ces séjours ont pour objectif de vivre un moment différent, dans un autre lieu, avec un autre rythme de vie. Cela permet à l'équipe d'animation de prendre en charge l'organisation, la préparation et de vivre eux aussi une autre expérience.

Fonctionnement du périscolaire (avant et après l'école)

Les enfants fréquentent l'ACM périscolaire de : 7h30 à 8h20,
11h30 à 13h20 temps méridien (avec repas à la cantine),
11h30 à 12h20 garderie méridienne (sans repas à la cantine) et de 16h30 à 18h30.

L'accueil et le départ des enfants se font de manière échelonnée.

• Fonctionnement des mercredis de l'année scolaire

Les enfants peuvent fréquenter le centre en journée, ½ journée matin / ½ journée après-midi avec ou sans repas :
Accueil échelonné le matin et le soir :

Journée + repas + goûter (7h30 – 17h00)
Demi-journée : matin + repas (7h30 – 13h30)

Page 63 sur 95

Demi-journée : repas + après-midi + goûter (12h00 – 17h00)
 Demi-journée (matin) : sans repas (7h30 – 12h00)
 Demi-journée (après-midi) : sans repas (13h00 – 17h00)
 Journée sans repas (7h30 – 11h30 et 13h00 – 17h00)

Fonctionnement lors des vacances :

Accueil échelonné le matin et le soir :

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 30.
- Le Soir : de 16 h 00 à 17 h 00.

2.3 Tarification

Conditions de paiement

Le paiement est demandé à la réservation. Cependant nous facilitons le paiement aux familles qui le demandent ou lorsque nous avons repéré une famille en difficulté. Pour les mercredis hors vacances scolaires les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans repas. Pour les petites et grandes vacances seule l'inscription à la journée avec le repas est proposée.

Les tarifs 2021

Pour les mercredis, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les petites et grandes vacances : seule l'inscription à la journée est proposée.

Il est à noter que nous appliquons aussi sur les séjours la politique des bons CAF.

TARIFS PERISCOLAIRE CANTINE

QUOTIENT FAMILIAL	< 750	750<x<1100	>1100
MATIN 7h30 – 8h20	1,63 €	1,68 €	1,73€
GARDERIE MERIDIENNE 11h30 – 12h20	1,63 €	1,68 €	1,73€
TEMPS MERIDIEN CANTINE 11h30-13h20	3.86 €	4,06 €	4,22 €
SOIR 16H30 – 18h30	1,63 €	1,68 €	1,73€

Les tarifs indiqués pour le périscolaire du matin et du soir sont pour 1h de présence.

TARIFS MERCREDIS

	TARIF PLEIN	Bons CAF 3,01 € journée 1,5 € demi-journée	Bons CAF 4,39 € journée 2,20 € demi-journée	Bons CAF 5,50 € journée 2,75 € demi-journée
Journée + repas + goûter	12.60 €	9,59€	8,21€	7,10 €
Journée sans repas	8,60€	5,59€	4,21€	3,10€
Demi-journée avec repas	9,10€	6,09€	4,71€	3,60€
Demi-journée sans repas	4,90€	3,40€	2,70€	2,15€

TARIFS VACANCES

	TARIF PLEIN	Bons CAF 3,01 € journée	Bons CAF 4,39 € journée	Bons CAF 5,50 € journée
Journée + repas + goûter	12.60 €	9,59€	8,21€	7,10 €

Tarif dégressif à partir du 3ème enfant (uniquement pendant les vacances et à condition que la famille ne bénéficie pas de bon CAF)

2.4 Analyse de l'activité au centre

Les parents **inscrivent** à la journée en optimisant le mode de garde alternatif (Grands parents, semaine de congés décalée mère/père.), certainement pour des raisons financières.

L'évolution des moins de 6 ans et des plus de 6 ans restent proportionnelle en fonction du nombre global de journées / enfants et en fonction des périodes de vacances. L'été étant une période de forte affluence. On note une augmentation de la demande sur la tranche d'âge des 3-5 ans.

Nous avons noté une baisse de fréquentation sur les temps périscolaire, et notamment sur le temps de la restauration scolaire due à la crise Covid, avec une remontée en fin d'année.

Périscolaire												
Périscolaire	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
(HTP) 18H30/17H30	28	50	0	78	814	2542	0	3356	628	2504	0	3132
(HTP) 17H30/18H30	10	17	0	27	176	716	0	892	115	716	0	831
(HTP) PERI MATIN	16	36	0	52	428	1219	0	1647	351	1115	0	1466
(HTP) ACCUEIL MIDI	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1
(HTP) GARDERIE MARDIENN	6	10	1	17	251	124	3	378	251	124	3	378
(HTP) REPAS PARI	44	97	0	141	2350	6813	0	9163	2106	6717	0	8823
(HTP) REPAS	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1
Tot. par âge (Heure)	47	96	0		4 019.00	12 075.00	5.00		3 451.00	1 828.50	5.00	
Tot. général (Heure)	143 enfants différents				16 099.00 (Heure) de présences				15 284.50 (Heure) de présences			

Mercredi (Samedi)												
Mercredi	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Après-midi	4	5	0	9	23	20	0	43	15	20	0	35
Journée	18	27	0	45	147	313	0	460	123	313	0	436
Matin	6	15	0	21	35	132	0	167	35	132	0	167
Repas	3	3	0	6	10	6	0	16	2	6	0	8
Tot. par âge (Heure)	21	36	0		1 496.00	3 214.00	0.00		1 256.00	3 214.00	0.00	
Tot. général (Heure)	57 enfants différents				4 710.00 (Heure) de présences				4 470.00 (Heure) de présences			

95

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

(Source: Application agréée E-legalite.com)

Eté												
Juillet	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	30	55	0	85	200	319	0	519	179	313	0	492
Tot. par âge (Heure)	30	55	0		1 600.00	2 552.00	0.00		1 432.00	2 504.00	0.00	
Tot. général (Heure)	85 enfants différents				4 152.00 (Heure) de présences				3 936.00 (Heure) de présences			

Août	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	18	26	0	44	95	128	0	223	79	126	0	205
Tot. par âge (Heure)	18	26	0		760.00	1 024.00	0.00		632.00	1 008.00	0.00	
Tot. général (Heure)	44 enfants différents				1 784.00 (Heure) de présences				1 640.00 (Heure) de présences			

Eté	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	30	58	0	88	295	447	0	742	258	439	0	697
Tot. par âge (Heure)	30	58	0		2 360.00	3 576.00	0.00		2 064.00	3 512.00	0.00	
Tot. général (Heure)	88 enfants différents				5 936.00 (Heure) de présences				5 576.00 (Heure) de présences			

2.5 Les usagers du service

Nous avons deux types d'usagers sur le centre.

Ceux dont les parents travaillent de ce fait, ils n'ont pas d'autre moyen de garde que l'accueil de loisirs. On les retrouve pratiquement sur toute l'année sur les temps périscolaires, les mercredis et petites vacances.

Or, sur certaines périodes, notamment l'été on retrouve une autre catégorie d'usagers. Ceux qui souhaitent que leurs enfants passent des vacances enrichissantes et diversifiées, puisque l'accueil de loisirs propose une palette d'activités de proximité.

Une majorité de familles est très régulière tout au long de l'année.

L'ACM les mercredis et vacances, accueillent en majorité les enfants qui vivent à l'ESCALE et VOLONNE, et quelques-uns sur l'agglomération.

Sur l'année, il y a eu 213 différents enfants inscrits.

D - ACM D'AIGLUN

2.1. L'activité

Le projet pédagogique annuel ou projet de structure (qui découle du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et du projet éducatif de la PAA) reste les bases essentielles du travail de tous.

- Mise en place d'un projet pédagogique spécifique à chaque période d'ouverture, à partir des objectifs retravaillés avec l'équipe d'animation dans le but de :

- 
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité,
 - Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant,
 - Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant au travers des activités proposées,
 - Développer la créativité de l'enfant,
 - Favoriser les « nouvelles activités » ; multimédia/audiovisuelles,
 - Sensibiliser les enfants à leur environnement.

Notre Finalité

- Permettre à tous les enfants de la PAA, en adéquation avec la politique enfance de l'agglomération et les valeurs d'éducation populaire de Léo Lagrange, de bénéficier de temps de vacances et de loisirs de proximité.
- Offrir aux familles un service d'accueil de qualité et principalement sur les points suivants :
sécurité (physique et affective), relationnel, éducation, loisirs.

Les enfants ont été répartis en 2 groupes d'animation pendant les mercredis et petites vacances :

- 3-5 ans
- 6-12 ans

Pendant la période estivale, ils ont été répartis en 3 groupes :

- 3-5 ans
- 6-7 ans
- 8-12 ans

Liste des actions conduites par période

Hiver

Les thèmes

La musique, Voyage autour de la terre.

Les principaux objectifs

Développer l'imaginaire et l'envie de rêver,
Développer l'autonomie et le libre choix,
Être acteur de sa commune, de son territoire,
S'initier à différentes pratiques culturelles et/ou artistiques.

Les activités phares des enfants

Création et organisation du carnaval et de costumes par et pour les enfants,
Initiation « découverte musicale » avec une intervenante de l'union sportive et culturelle d'Aiglun,
Activités scientifique, atelier Rugby avec le RCD, Karaoké, grands jeux,
Journée Carnavalesque avec le Turboludo.

Une période de vacances sur le thème de la musique et du voyage avec un format reconduit : celui de clôturer les vacances par une journée thématique forte (journée jeux libre avec intervenant, défilé carnavalesque.

Page 67 sur 95

Printemps

Service minimum à destination des enfants de personnels prioritaires.
Accueil d'une dizaine d'enfants par jours encadrés par deux salarié Léo Lagrange et un salarié de P.A.A.

Eté

Les thèmes

Expressions et émotions, les bâtisseurs, nous demain, Olympiades d'été.

Les principaux objectifs

- Développer l'esprit d'équipe, la solidarité, le « fairplay »,
- Inciter au libre choix,
- Apprendre à s'exprimer par les mots, le corps, les expressions, les émotions,
- Être acteur de ses vacances, de son territoire,
- Imaginer demain,
- S'ouvrir aux autres, échanger, partager
- Développer l'autonomie.

Les activités phares des enfants

Cabanes en forêt, cuisine, olympiades, Splatch Club, Aprem' pantoufle, course de caisse à bretelles avec les ACM de Digne, L'escale, Estoublon. Capsule temporelle, land art en forêt, Grands jeux, Scènes d'impro, Journée Free, Ateliers craft ta ville, atelier artistique avec Ursula.

Les sorties et intervenants

Plan d'eau de Digne les bains, salle d'escalade « Digne à Bloc », Accrobranche de Mallemoisson, Sortie à Grimmland, parc animalier « les Aigles du verdon », intervention des « petits débrouillards » autour d'un atelier « craft ta ville » sur le thème du futur (nous demain), intervention d'une artiste en résidence au musée Gassendi pendant une semaine, intervention de la « turboludo ».

Les Nuitées

- Nuitée des mille et une nuits (avec théâtre d'impro)
-
- Nuitée Vampires et Loups Garou (avec grand jeu du loup garou.)
-
- Nuitée Black And White (Pour clôturer l'été autour d'un buffet gourmand et d'une fête pour les enfants)

Quelques mots

Un été particulier en termes d'effectifs. Très peu de nouvelles arrivées (3 ans) ce qui a permis de pouvoir équilibrer les groupes et les équipes avec des effectifs en chute libre sur le mois d'août avec énormément

d'absents. Les chiffres de fréquentations se remettent au niveau de 2019 (1432 journées enfants contre 1487 en 2019) après un été 2020 peu fréquenté (1193).

Malgré 3 cas positifs au COVID après un dépistage organisé par l'ARS le 05 août, nous avons pu maintenir l'accueil ouvert grâce à la rapidité et la disponibilité des services de la SDJES (et de Madame Gazelle) qui nous ont permis de confirmer auprès de l'ARS que les équipes respectaient scrupuleusement les gestes barrières et protocoles mis en place.

Ces journées d'identification des cas contact et de relais avec l'ARS et la SDJES ont demandé beaucoup d'énergie, mais la structure n'a pas fermé ses portes.

Dans le même temps, la « gestion » d'une famille subissant un drame personnel a énormément touché l'équipe. L'accueil des enfants concernés a été incité par le directeur, en accord avec la famille et l'équipe d'animation. Il a fallu quelques jours à toute l'équipe pour reprendre ses esprits.

Un été que l'équipe a qualifié de « compliquer » dès lors la mise en place du pass sanitaire qui a mis beaucoup de sorties en danger, et créé la panique chez les animateurs qui ont souhaité assumer toutes leurs sorties (test PCR à répétition).

Pour conclure, je dirais que sans une équipe soudée et volontaire comme nous avons la chance d'avoir eu, la qualité et la continuité de l'accueil aurait été en danger, Notamment sur le mois d'août.

Automne

Les thèmes

- Semaine 1 : « bouh » chez les moins de 6 ans, et « Super-héros et super-vilans » chez les plus de 6 ans
-
- Semaine 2 : « choses et truck qui volent »

Les principaux objectifs

- Favoriser l'autonomie de l'enfant notamment sur des temps d'activités spécifiques appelé « aprèm' free » ou l'enfant tend à être force de proposition,
- Découvrir de nouvelles pratiques sportives en s'initiant au Golf ou au basket ball,.
- Développer la motricité des petits et grands en proposant des olympiades aux plus petits, et des ateliers boomerang aux plus grands,
- « Faire soi-même » en proposant des ateliers de cuisine et de fabrication/bricolage. (De boomerang)

Les activités phares des enfants

Olympiades, cuisine, initiation au Basket Ball, initiation au Golf, grands jeux au plan d'eau, fabrication et spectacle de boomerang, sortie au cinéma

Les sorties et intervenants

Deux sorties au gymnase de Digne les bains pour initiation au Basket avec le Digne basket Club avec après-midi au plan d'eau autour de grands jeux organisés par les animateurs

Sortie au Golf de Digne les bains pour une initiation

Une sortie à la ferme pédagogique du Vernet qui a dû être annulé pour mauvais temps et remplacée par une sortie au cinéma de Digne

Les Veillées

Veillée de l'horreur pour les 7-12 ans autour du grand jeu « la nuit au musée »
15 enfants inscrits et 4 animateurs bénévoles.

Quelques mots pour conclure

Une période marquée par la pénurie d'animateur qui prend de l'ampleur. Sur 9 jours d'accueil, 3 ont dû se faire avec une équipe incomplète.

Parallèlement, les effectifs sont grandissants et nous refusons de plus en plus de monde.

L'équipe d'animation, bien que jeune et peu expérimentée, a su assurer un bon fonctionnement et faire passer aux enfants des vacances enrichissantes.

Ce bilan est positif, du fait des retours des familles, enfants et des animateurs.

Mercredis

Un intervenant du RCD propose des activités sportives sur le thème du rugby et du fair-play. Activités manuelles, créatives, jeux libres et inciter les enfants à « proposer ».

Les principaux objectifs

- Développer la motricité fine,
- Favoriser la relation intergénérationnelle,
- Développer l'imaginaire,
- Favoriser la découverte de la cuisine sucrée et salée, mais aussi s'approprier des instruments et techniques de cuisine et valoriser leur cuisine en le mangeant pour le goûter,
- Découvrir la pratique du sport.

Les activités des enfants

Activités manuelles / ateliers cuisines / Ateliers sensoriels, audiovisuels, initiation à divers jeux et sports collectifs, à l'esprit sportif...

Les sorties

Sorties au marché d'Aiglun, grands jeux dans les forêts avoisinantes, balade au vieil Aiglun.

Un projet phare de l'année : Rugby Club Dignois



Page 70 sur 95

Au travers du partenariat signé avec Léo Lagrange, c'est jusqu'à 5 enfants qui chaque mercredi ont la chance de pouvoir pratiquer le Rugby tout en profitant de l'encadrement du centre de loisirs pour la troisième année consécutive.

En complément, c'est le groupe des 6-12 ans qui découvrent le Rugby le mercredi matin à l'accueil de loisirs d'Aiglun.

Découverte Rugby pour Léo Lagrange :

Dans le cadre de notre partenariat avec la Fédération Léo Lagrange les enfants des Accueils de Loisirs de Mineurs de Digne-les-Bains et Aiglun ont pu participer à 2 journées découvertes rugby. De formidables souvenirs pour ces enfants !

Un partenariat fort, qui sera amené à prendre de l'ampleur jusqu'à l'organisation de la coupe du monde des clubs amateurs en 2023.

Partenariat avec l'union sportive et culturelle d'Aiglun (USCA)

C'est avec l'objectif de favoriser l'accès aux loisirs pour tous, que nous proposons aux parents d'accompagner leurs enfants aux différentes activités du mercredi :

Eveil musical, théâtre, danse, football.

Un animateur organise le « pédibus » aux différents horaires afin d'accompagner les enfants sur ces activités proposées par l'USCA.

Présentation d'actions phares qui restent l'ADN de nos projets :

Ce projet s'est vu généralisé sur l'ensemble des périodes.

Activités et Jeu libre

Objectif éducatif

- L'autonomie et le libre choix

Il est essentiel d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages, lui permettre d'être valorisé dans ses savoir-faire tout en encourageant et favorisant la notion d'entraide entre les enfants et les responsabiliser face à leurs choix.

Objectifs généraux

- Permettre aux enfants de vivre une journée basée sur le libre choix des activités et l'autonomie.

Solidarité locale et internationale

L'accueil de loisirs est partenaire de l'association « mômes du monde » œuvrant dans le champ de l'humanitaire auprès des enfants du monde.

Il travaille aussi en collaboration avec le centre des Carmes (EHPAD). Ce partenariat a commencé à être renforcé durant les mois de novembre/décembre pour une application en 2021.

Objectifs éducatifs

- Comprendre le monde, les droits de l'enfant, la vie ailleurs,
- Sensibiliser, impliquer et inciter l'enfant à être acteur et porteur de la convention des droits de l'enfant,
- Resserrer les liens intergénérationnels.

Objectifs généraux

- Mener des actions de solidarité pour être acteur de son territoire, de son accueil de loisirs,
- Elargir sa vision du monde,
- Explorer différents modes d'expression et de communication,
- S'inscrire dans une démarche de travail en réseau. (Échange, mutualisation, communication.)

Capacité d'accueil

La gestion de l'accueil de Loisirs sans Hébergement permanent fonctionne sur les périodes suivantes :

- Les mercredis : 40 enfants (16 enfants de moins de 6 ans, 24 enfants de plus de 6 ans)
- Les grandes vacances : 80 enfants (32 moins de 6 ans et 48 plus de 6 ans)

Nous dépendons de la réglementation DDCSPP : nous avons un agrément pour l'ouverture sur toutes les périodes.

N° d'agrément DDCSPP : 0040069AP000720/ 0040069CL000720 (voir copie en annexe)
0040069AP000319/ 0040069CL000319

Nous avons obtenu un avis favorable de la PMI pour l'accueil des maternelles : agrément pour 48 places pour les moins de 6 ans.

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne à la journée et la demi-journée (matin ou après-midi avec ou sans le repas).

En revanche, pour les périodes de vacances, l'inscription à la journée est la règle.

Une collation du matin, un repas et un goûter sont distribués aux enfants. Ces derniers sont à notre charge.

Les repas sont confectionnés à la centrale de « traiteur chez Marc » à Peyruis et livrés en liaison chaude sur la cuisine satellite du centre.

Une fiche d'inscription valable entre deux périodes de vacances (Ex : les mercredis de janvier/février) est remplie par les parents pour chaque enfant inscrit sur la structure. (Voir copie en annexe).

Pour les périodes des vacances, les inscriptions sont habituellement réalisées directement sur place. Cependant, durant cette période de pandémie, les inscriptions se sont plutôt réalisées par correspondance. (Mail/messagerie Facebook, dépôt en boîte aux lettres)

Un règlement concernant les modalités administratives est remis à chaque famille lors de la première inscription.

Les inscriptions sont réalisées directement sur place les mercredis et par correspondance, notamment pendant la période de crise sanitaire.

Le suivi des présences s'effectue quotidiennement grâce à un logiciel prévu à cet effet avec les jours et heures réelles de présence de chaque enfant.

L'accueil :

Horaires d'accueil du public :

POUR TOUTE LA JOURNEE AVEC LE REPAS :

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

POUR LA DEMI-JOURNEE AVEC LE REPAS (A. Midi):

- Le Matin : de 11 h 30 à 12 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

POUR TOUTE LA JOURNEE SANS REPAS : POUR LA DEMI-JOURNEE (Matin) :

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- A Midi : de 11 h 30 à 12 h 15.
- L'Après-midi : de 13 h 30 à 14 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- A Midi : de 11 h 30 à 12 h 15.

POUR LA DEMI-JOURNEE AVEC LE REPAS (matin) :

- Le Matin : de 7 h 30 à 9 h 00.
- A Midi : de 13 h 30 à 14 h 00.

POUR LA DEMI-JOURNEE (Après-midi) :

- L'Après-midi : de 13 h 30 à 14 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

2.2 Tarification

Conditions de paiement

Le paiement est demandé à la réservation. Cependant nous facilitons le paiement aux familles qui le demandent ou lorsque nous avons repéré une famille en difficulté. Pour les mercredis hors vacances scolaires les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans repas. Pour les petites et grandes vacances seule l'inscription à la journée avec le repas est proposée.

Mode de fixation des prix

Evolution

La rémunération du délégataire sera indexée chaque année au 1^{er} janvier, selon la formule suivante.

$$K=0,75 \quad \frac{CCNA_n}{CCNA_o} \quad + \quad 0,13 \quad \frac{EBI_n}{EBI_o} \quad + \quad 0,12 \quad \frac{TCH_n}{TCH_o}$$

Ou

Paramètres	Définition	Source
CCNA	Convention collective de l'animation	CNEA
EBI	ENERGIE ET BIEN SI NTERMEDIAIRES	INSEE
TCH	TRANSPORT COMMUNICATION HOTELLERIE	INSEE

La valeur des indices composant la formule est la dernière connue au 1^{er} février de l'année.

Les tarifs 2021

Pour les mercredis, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les petites et grandes vacances : seule l'inscription à la journée est proposée.

Il est à noter que nous appliquons aussi sur les séjours la politique des bons CAF.

	PLEIN TARIF	B. CAF à 3.01 €	B. CAF à 4.39 €	B. CAF à 5.50 €
Journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	12.60	9.59	8.21	7.10
Journée sans repas	8.60	5.59	4.21	3.10
Demi-journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	9.10	6.09	4.71	3.60
Demi-journée sans repas	4.90	3.40	2.70	2.15

Tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant : **8.60 €** (uniquement pendant les vacances et à condition que la famille ne bénéficie pas de bon CAF)

HABITANTS HORS P2A

	PLEIN TARIF	B. CAF à 3.01 €	B. CAF à 4.39 €	B. CAF à 5.50 €
Journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	15.00	11.99	10.61	9.50
Journée sans repas	11.00	7.99	6.61	5.50
Demi-journée avec repas fourni par scolarest ou par les parents dont l'enfant est allergique	11.00	7.99	6.61	5.50
Demi-journée sans repas	6.50	5.00	4.30	3.75

Tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant : **11.00 €** (uniquement pendant les vacances et à condition que la famille ne bénéficie pas de bon CAF)

2.4 Analyse de l'activité au centre

Les parents **inscrivent** à la journée en optimisant le mode de garde alternatif (Grands parents, semaine de congés décalée mère/père...), certainement pour des raisons financières ou sanitaires.

Nous avons remarqué une hausse des fréquentations rattrapant les niveaux de 2019, malgré énormément d'absences.

Petites vacances

Hiver	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	32	32	0	64	130	120	0	250	130	120	0	250
Tot. par âge (Heure)	32	32	0		1 040.00	960.00	0.00		1 040.00	960.00	0.00	
Tot. général (Heure)	64 enfants différents				2 000.00 (Heure) de présences				2 000.00 (Heure) de présences			

Toussaint	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	28	47	0	75	123	175	0	298	123	175	0	298
Tot. par âge (Heure)	28	47	0		984.00	1 400.00	0.00		984.00	1 400.00	0.00	
Tot. général (Heure)	75 enfants différents				2 384.00 (Heure) de présences				2 384.00 (Heure) de présences			

Petites vacances	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	48	58	0	106	253	295	0	548	253	295	0	548
Tot. par âge (Heure)	48	58	0		2 024.00	2 360.00	0.00		2 024.00	2 360.00	0.00	
Tot. général (Heure)	106 enfants différents				4 384.00 (Heure) de présences				4 384.00 (Heure) de présences			

Périscolaire

Périscolaire	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
(HTP) APRÈS-MIDI MERCREDI	36	49	0	85	323	423	0	746	323	423	0	746
(HTP) MATIN MERCREDI	33	54	0	87	329	527	0	856	329	527	0	856
(HTP) REPAS MERCREDI	4	3	0	7	18	13	0	31	18	13	0	31
Tot. par âge (Heure)	37	54	0		2 692.00	4 010.00	0.00		2 692.00	4 010.00	0.00	
Tot. général (Heure)	91 enfants différents				6 702.00 (Heure) de présences				6 702.00 (Heure) de présences			

Eté

Juillet	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	49	95	0	144	347	641	0	988	347	641	0	988
Tot. par âge (Heure)	49	95	0		2 776.00	5 128.00	0.00		2 776.00	5 128.00	0.00	
Tot. général (Heure)	144 enfants différents				7 904.00 (Heure) de présences				7 904.00 (Heure) de présences			

Août	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	32	67	0	99	123	309	0	432	123	309	0	432
Tot. par âge (Heure)	32	67	0		984.00	2 472.00	0.00		984.00	2 472.00	0.00	
Tot. général (Heure)	99 enfants différents				3 456.00 (Heure) de présences				3 456.00 (Heure) de présences			

Eté	Nombre d'enfants				Nb de présences - Tout régime				Nb de présences - Régime Gén.			
	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total	3-5	6-12	13-18	Total
Journée	51	104	0	155	470	950	0	1420	470	950	0	1420
Tot. par âge (Heure)	51	104	0		3 760.00	7 600.00	0.00		3 760.00	7 600.00	0.00	
Tot. général (Heure)	155 enfants différents				11 360.00 (Heure) de présences				11 360.00 (Heure) de présences			

	Mercredis	Hiver	Printemps	Eté	Automne
2019	6668	2048	1928	11888	2472
2020	4488	2448	0	9240	1904
2021	6702	2000	Serv.min.	11360	2384

L'année 2021 voit ses chiffres se rapprocher de ceux de 2019. Nous constatons une certaine fébrilité sur l'hiver 2021 (rebond épidémique ?), et un nombre exceptionnel d'absence du au COVID notamment sur l'été. (69 absences facturées, 33 absences excusées)

2.5. Les usagers du service

Nous avons deux types d'usagers sur le centre. Ceux dont les parents travaillent, de ce fait, ils n'ont pas d'autres moyens de garde que l'accueil de loisirs. On les retrouve pratiquement sur toute l'année les mercredis et petites vacances.

Or, sur certaines périodes, notamment, l'été, on retrouve une autre catégorie d'usagers. Ceux qui souhaitent que leurs enfants passent des vacances enrichissantes et diversifiées, puisque l'accueil de loisirs propose une palette diversifiée d'activités de proximité.

L'ACM accueille en majorité les enfants qui vivent sur l'agglomération, puisqu'un système d'inscription permet aux habitants d'être prioritaires. Les familles sont principalement issues des communes d'Aiglun, Mallemois, le Chaffaut, Champtercier et Digne les bains.

Etude sociologique

Comptage famille
Inscrits entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021
Inscrits sur ALSH Eté 2021, Automne 2021, Hiver 2021, PRINTEMPS 2021 SERVICE MIN, Mercredis 2020/2021 - 21/04, Mercredis 2021/2022, Mercredis 28/04 et mai juin 2021

VILLE	Nb	%
AIGLUN	50	34.25 %
BARRAS	3	2.05 %
CHAMPTERCIER	11	7.53 %
CHAUDON NORANTE	1	0.68 %
DIGNE LES BAINS	33	22.6 %
LA ROBINE SUR GALABRE	1	0.68 %
LE CHAFFAUT	7	4.79 %
MALJAI	1	0.68 %
MALLEMOISSON	23	15.75 %
MARCOUX	1	0.68 %
MIRABEAU	8	5.48 %
ORAISON	1	0.68 %
THOARD	6	4.11 %
Total	146	100 %

Etude sociologique

Comptage individuel

Inscrits entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021

Inscrits sur ALSH Eté 2021, Automne 2021, Hiver 2021, PRINTEMPS 2021 SERVICE MIN, Mercredis 2020/2021 - 21/04, Mercredis 2021/2022, Mercredis 28/04 et mai juin 2021

VILLE	Nb	%
AIGLUN	72	33.96 %
BARRAS	3	1.42 %
CHAMPTERCIER	15	7.08 %
CHAUDON NORANTE	2	0.94 %
DIGNE LES BAINS	43	20.28 %
LA ROBINE SUR GALABRE	1	0.47 %
LE CHAFFAUT	15	7.08 %
MALJAI	1	0.47 %
MALLEMOISSON	36	16.98 %
MARCOUX	2	0.94 %
MIRABEAU	11	5.19 %
ORAISON	1	0.47 %
PERTUIS	1	0.47 %
THOARD	9	4.25 %
Total	212	100 %

E - ACM D'ESTOUBLON

2.1 L'activité

Le projet pédagogique annuel ou projet de structure (qui découle du projet éducatif de la fédération Léo Lagrange et du projet éducatif de la PAA) reste les bases essentielles du travail de tous.

- Mise en place d'un projet pédagogique spécifique à chaque période d'ouverture, à partir des objectifs retravaillés avec l'équipe d'animation dans le but de :
 - Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
 - Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant
 - Rendre l'enfant responsable de ses actes pour respecter la planète et protéger l'environnement
 - Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant en offrant un espace d'expression permettant de développer la créativité et l'imaginaire

Notre Finalité

- Permettre à tous les enfants de la PAA, en adéquation avec la politique enfance de l'agglomération et les valeurs d'éducation populaire de Léo Lagrange, de bénéficier de temps de vacances et de loisirs de proximité.
- Offrir aux familles un service d'accueil de qualité et principalement sur les points suivants :
 - sécurité (physique et affective), relationnel, éducation, loisirs.

Les enfants ont été répartis en 2 groupes d'animation :

- 3 / 6 ans
- 6 / 12 ans.

Page 77 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-47_07122022

Liste des actions conduites par période :

FEVRIER

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Surmonter sa timidité et améliorer ses rapports avec les autres.	Optimiser la créativité l'imagination.	Différents ateliers de théâtre, scénettes D'improvisation, jeux d'imitation de rôle.
Favoriser l'épanouissement et le développement des enfants.	Prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant.	Mise en place des forums de discussions, d'échange avec les enfants. Une boîte à idées fabriquée par les enfants et à disposition. Un temps d'accueil qui permet à l'enfant de s'installer à son rythme, lui laisser la possibilité de ne rien faire. - Proposer la sieste pour les plus petits, une relaxation pour les enfants qui en ont besoin, un temps calme pour les plus grands.

PRINTEMPS

Service minimum à destination des enfants de personnels prioritaires. Accueil d'une dizaine d'enfants par jours encadrés par deux salarié Léo Lagrange et un salarié de P.A.A.

ETE

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Privilégier l'espace et le jeu en favorisant l'initiative des enfants dans le choix de leurs jeux afin de ne pas entraver l'enfant dans sa faculté à prendre des initiatives.	Mettre en avant l'esprit du groupe et la mixité. Développer son esprit d'entraide, de partage à travers d'activités communes.	Permettre à l'enfant de pratiquer une activité choisie par lui. - Aménager le centre comme un espace de jeu perceptible par les enfants.

Permettre à chaque enfant de découvrir son lieu de vie et d'autres territoires.	Mettre en place des sorties sur le territoire et en dehors de celui-ci. - Accès les animations sur la faune, la flore et du patrimoine local.	Sorties sur le territoire du plateau de Valensole et visite d'une miellerie, la ferme aux Lutins, musée de Salagon, musée Gassendi.
---	--	---

AUTOMNE 2021

OBJECTIFS de la période	METHODES	MOYENS – ACTIONS REALISEES
Amener « le vivre ensemble » au centre de loisirs.	Les enfants apprennent la notion du partage et de rangement sur les différents temps de la journée.	Explication et rappel régulier des règles de vie et d'utilisation des jeux par le biais d'animation et amener le rangement plus ludique. Proposition de jeux et moments collectifs nécessitant la coopération entre enfants. Mise en place avec tous les enfants de jeux ponctuels pour avoir la possibilité de tous se connaître et de partager ensemble
Privilégier l'espace du jeu, favoriser l'initiative des enfants dans le choix de leurs jeux afin de ne pas entraver l'enfant dans sa faculté à prendre des initiatives	Permettre à l'enfant de pratiquer une activité choisie par lui. Aménager le centre comme un espace de jeux perceptible par les enfants	Sur les temps d'accueil et les temps libres, l'accès aux jeux, jouets est disponible et accessible. Présence, disponibilité et intervention d'animateurs pour veiller au bon déroulement de ces temps de jeux et animation de ces temps s'ils sont sollicités par les enfants.

MERCREDIS 2021

Il est essentiel d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages, lui permettre d'être valorisé dans ses savoir-faire tout en encourageant, favorisant la notion d'entraide entre les enfants et les responsabiliser face à leurs choix.

Notre philosophie est de proposer des activités à la carte afin que les enfants puissent avoir le choix de pratiquer l'activité qui leur convient. Mais également de proposer des activités en groupes (grands jeux, sortie etc.)

Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant	Créer un lieu accueillant et sécurisant : Aménager l'espace	Décoration du centre avec les enfants (afficher les dessins) Création des espaces adaptés, prenant en compte l'âge de l'enfant - Créer différents « coins » (lecture, jeux,) - Aménager l'espace de façon à ce que les enfants puissent être autonomes (accessibilité du matériel pédagogique)
Acquérir les notions de respect, de tolérance et de partage	<p>Accepter la différence grâce à la liberté d'expression de tous, tant sur des temps informels (repas, activités), que sur des temps formels tels que les activités.</p> <p>Respecter les différences de tous (croyances, origines, coutumes, couleur, handicap, sexe, âge...)</p> <p>Favoriser l'inclusion des personnes en situation d'handicap</p> <p>Partager ses connaissances, ses idées, son matériel Organiser des temps de concertation avec les enfants.</p>	<p>Prise de paroles avec le bâton de paroles. Echanges collectifs, jeux coopératifs. Pas de discrimination. Vigilance & Bienveillance Discussions avec les enfants</p> <p>Temps de paroles aux moments de l'appel du matin et en fin de journée après le goûter.</p> <p>Mise en place d'un support technique tel que le grand livre permettant aux enfants de proposer des activités et animations.</p>

Le centre de loisirs offre une grande diversité d'environnement et permet l'épanouissement des enfants. Ils évoluent au grand air et bénéficient d'activités variées.

L'équipe pédagogique met en place une organisation générale qui permet à chaque enfant présent de choisir ou de découvrir des activités variées, telle que les activités manuelles, et jeux collectifs, les activités culinaires et les activités d'expression, des grands jeux. Des matinées sportives ou culturelles, des après-midi dynamiques ou créatives dans le respect des rythmes de chacun.

Le projet pédagogique est basé sur le plaisir de vivre en groupe et de découvrir de nouvelles activités. C'est donc tout naturellement que la journée s'entremêle d'amusement, de rire, de chants, de grands jeux, de balades. L'accueil de loisirs est pleinement intégré dans le Projet Educatif de Léo Lagrange.

Nous répondons aux besoins de garde des familles, un besoin de socialisation, de citoyenneté et d'éducation des enfants. À travers la pratique d'activité de loisirs, culturels et sportifs, nous contribuons à l'épanouissement des enfants. Tout en vivant un moment de détente, d'amusement et de relâchement.

L'équipe d'encadrement accorde une place centrale à l'enfant dans un environnement sécurisant afin de favoriser son implication, sa socialisation et son autonomie. L'adulte doit être attentif pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant.

L'enfant ne doit pas subir le poids de la collectivité mais apprendre à y vivre en y étant acteur de ses loisirs. L'adulte a besoin de mieux connaître l'enfant pour sa bonne prise en charge, alors nous sommes capables d'identifier ce qui fait l'originalité de chaque enfant et la contribution qu'il apporte au sein du groupe.

Bien que l'accueil de loisirs soit un établissement collectif, il nous paraît essentiel de prendre en compte chaque enfant comme individu à part entière, avec son histoire, ses connaissances, ses capacités...

Ainsi notre A.C.M a la volonté de se donner les moyens d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants, notamment les enfants porteurs de handicap.

CAPACITE D'ACCUEIL

La gestion de l'accueil de Loisirs sans Hébergement permanent fonctionne sur les périodes suivantes :

La capacité d'accueil a été revue pour s'adapter à la crise Covid :

- Les mercredis : 3/5 enfants
- Les petites vacances : 6/8 enfants
- Les grandes vacances : 18/24 enfants

Nous dépendons de la réglementation DDCSPP : nous avons un agrément pour l'ouverture sur toutes les périodes.

N° d'agrément DDCSPP : 0040069CL000320 / 0040069CL000321 (voir copie en annexe)

Nous avons obtenu un avis favorable de la PMI pour l'accueil des maternels : agrément pour 6 places pour les 4/6 ans.

L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne à la journée et la demi-journée (matin ou après-midi).

Une collation du matin et un goûter sont distribués aux enfants. Ces derniers sont à notre charge.

LA RESTAURATION

Les repas sont fournis par les parents. Nous prenons le temps de réchauffer les plats au four à micro-ondes.

Les enfants disposent de suffisamment de temps pour manger tranquillement.

L'équipe d'animation veille à ce que les enfants soient installés confortablement, dans une atmosphère conviviale, les enfants s'assoient où ils le souhaitent.

Afin de renforcer la convivialité, les adultes partagent le repas à table avec les enfants et profitent de ce moment particulier pour « partager » avec le groupe d'enfant présent à table.

Les animateurs valorisent l'autonomie des enfants (se servir seul) et l'implication au débarrassage et rangement après le repas.

Pour les périodes des vacances et les mercredis les inscriptions sont réalisées directement auprès de la directrice.

Un règlement concernant les modalités administratives est remis à chaque famille lors de la première inscription. Néanmoins, l'égalité des repas des enfants n'est pas équitable, au niveau des portions de la qualité des repas. Il est urgent de prendre en charge les repas de façon correcte.

LES SORTIES

Les sorties ont pour objectif de favoriser une ouverture sur l'extérieur, une relation privilégiée entre enfants et animateurs, des échanges, un partage d'émotions et de plaisir.

Enfin, elles favorisent les processus de socialisation et d'autonomie dans un contexte autre.

Nous proposons aux enfants des sorties tout au long de l'année.
Nous nous efforçons de proposer des sorties adaptées à l'âge des enfants.

Nous favorisons des sorties nécessitant des trajets court afin d'éviter aux enfants de passer 4h dans le bus en une journée.

Projets sur l'année

Ambassadeurs de la biodiversité

Objectif éducatif :

- Comprendre la nature et ses espèces animales. Plus particulièrement les insectes et les abeilles.
- l'éducation à l'environnement qui permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter.

Objectifs généraux :

- Devenir ambassadeurs de la biodiversité, c'est avoir la volonté de développer un projet lié au développement durable en engageant les enfants et les adultes dans une démarche de progrès environnemental et social.
- Inclure la démarche dans le projet pédagogique du centre, c'est permettre aux individus (enfants, adultes) de devenir des écocitoyens
- Comprendre que les insectes pollinisateurs et en particulier les abeilles sont indispensables au fonctionnement du cycle naturel
- S'inscrire dans une démarche de travail en réseau (échange, mutualisation, communication).
- Faire connaître ses projets et les partager.

Horaires d'accueil du public :

POUR TOUTE LA JOURNEE AVEC LE REPAS :

- Le Matin : de 8h00 à 9 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 00.

POUR TOUTE LA JOURNEE SANS REPAS :

- Le Matin : de 8h00 à 9 h 00.
- A Midi : de 11 h 30 à 12 h 15.
- L'Après-midi : de 13 h 30 à 14 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 00.

POUR LA DEMI-JOURNEE AVEC LE REPAS (A. Midi):

- Le Matin : de 11 h 30 à 12 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 00.

POUR LA DEMI-JOURNEE (Matin) :

- Le Matin : de 8h00 à 9 h 00.
- A Midi : de 11 h 30 à 12 h 15.

POUR LA DEMI-JOURNEE (Après-midi) :

- L'Après-midi : de 13 h 30 à 14 h 00.
- Le Soir : de 16 h 30 à 18 h 00

2.2 Tarification

Conditions de paiement

Le paiement est demandé à la réservation. Cependant, nous facilitons le paiement aux familles qui le demandent ou lorsque nous avons repéré une famille en difficulté. Pour les mercredis hors vacances scolaires, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée. Pour les petites et grandes vacances seule l'inscription à la journée avec le repas est proposée.

Les tarifs 2021

Pour les mercredis, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée.

Les petites et grandes vacances : seule l'inscription à la journée est proposée.

Il est à noter que nous appliquons aussi sur les séjours la politique des bons CAF.

	PLEIN TARIF	B. CAF à 3.01 €	B. CAF à 4.39 €	B. CAF à 5.50 €
Journée sans repas	8.60	5.59	4.21	3.10
Demi-journée sans repas	4.90	3.40	2.70	2.15

Tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant : **8.60 €** (uniquement pendant les vacances et à condition que la famille ne bénéficie pas de bon CAF)

HABITANTS HORS P2A

	PLEIN TARIF	B. CAF à 3.01 €	B. CAF à 4.39 €	B. CAF à 5.50 €
Journée sans repas	11.00	7.99	6.61	5.50
Demi-journée sans repas	6.50	5.00	4.30	3.75

2.3 Analyse de l'activité au centre

Les parents **inscrivent** à la journée en optimisant le mode de garde alternatif (Grands parents, semaine de congés décalée mère/père.), certainement pour des raisons financières.

L'évolution des moins de 6 ans est en augmentation. L'été étant toujours plus que complet.

Nous avons remarqué une baisse de fréquentation des vacances d'hiver.

À part les mercredis, nous avons noté une petite baisse de fréquentation due à la crise Covid.



Partie 3 Global à la DSP
Les indicateurs de qualité du service

3.1 Mode de pilotage de la délégation

Fonctionnement du comité de pilotage.

Le comité de pilotage est une instance de concertation avec l'agglomération, un représentant de l'Etablissement Régional Léo Lagrange Méditerranée et le coordinateur des structures du territoire qui permet de suivre et d'évaluer le cahier des charges de la globalité de la DSP.

Il permet de prendre en note l'évolution des besoins des ACM, mais encore de valider des décisions.

Composition

Il est composé d'élus, des différents responsables de services, de représentants de l'Etablissement Régional Léo Lagrange, du responsable des ACM PAA.

Nombre de rencontres : 1

Décisions : Point sur la situation Covid et son impact financier et matériel.
Bilan année 2019.
Présentation des projets d'été 2020.

3.2 Qualification du délégataire

Agréments nationaux

Léo Lagrange Méditerranée, de par son affiliation à la Fédération Léo Lagrange, bénéficie des agréments et habilitations nationaux délivrés à cette dernière :

- 30 juillet 1951 Agrément Jeunesse et Sports
- 8 janvier 1958 Reconnaissance d'utilité publique
- 14 avril 1969 Agrément tourisme Changement de n° agrément le 16/11/1998 – N° AG 093.98.0002
- 10 février 1978 Agrément environnement
- 1^{er} octobre 1981 Habilitation générale pour la formation des cadres de Centres de Vacances et de Loisirs (Bafa/ Bafd) n°2015
- Janvier 1982 Agrément Consommation
- 19 avril 1982 Agrément Omnisports n°75 S 258
- 23 février 1983 Habilitation relative aux mises à disposition de membres du personnel de l'Education Nationale (instruction 82-218 du 19 mai 1982)
- 1^{er} mars 1994 Déclaration Organisme de Formation
- 9 octobre 1997 Renouvellement agrément Education Nationale
- 2 septembre 2004 Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »
- 17 décembre 2004 Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange
- 1^{er} janvier 2012 Habilitation « BAFA / BAFD »

Page 85 sur 95

Rapport annuel du délégataire
Délégation de service public de Provence Alpes Agglomération
Année 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

- 28 janvier 2012 Agrément « Consommation »
- 3 avril 2013 Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »
- 17 juillet 2013 Agrément « Engagement de service civique »
- 4 octobre 2013 Agrément « Entreprise solidaire »
- 28 janvier 2014 Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

Agréments A.L.S.H.

Chaque Accueil de Loisirs sans Hébergement, pour fonctionner, doit avoir obtenu un numéro d'agrément d'ouverture, délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ces agréments sont valables pour l'année civile et sont renouvelés tacitement d'année en année.

Agréments C.A.F.

L'agrément de centre social est attribué par les Caisses d'Allocations Familiales, sur production d'un projet social. La durée de l'agrément est en fonction de la qualité et de la faisabilité du projet. Léo Lagrange Méditerranée gère aujourd'hui 8 centres sociaux.

Labellisation : ANCV / Label Envie d'Agir

Participation à des réseaux professionnels

- Fonds de solidarité et de promotion de la vie associative (FSPVA)
- Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)
- CFA Futurosud
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES)
- Groupement Régional d'Information de Femmes (GRAIF)
- Conseil Economique et Social PACA (CES PACA)

Au niveau local :

- Jury Bafa Ddcsp
- Membre des experts/tuteur des formations professionnelles de l'animation BEPJEPS/BAPAAT
- Membre Jeunesse en plein air (JPA)
- Fonds de solidarité et de promotion de la vie associative (FSPVA)

3.3 Qualification des personnels

De manière générale, l'ensemble du personnel est qualifié pour occuper les fonctions au sein de l'ACM, en application de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur.

Pour autant, dans un souci de développement permanent des compétences de nos équipes, Léo Lagrange Méditerranée propose à ces salariés des formations d'adaptation à l'emploi.

Malgré une année particulière, quelques formations ont eu lieu :

Deux personnes formées à Excel confirmé et trois personnes formées au projet Sco'lère.

3.4 Outils de mesure de la satisfaction des usagers

Dans l'ensemble un très bon retour des parents sur les points étudiés. Il y a toujours des petites choses à réguler et à améliorer, nous y faisons attention.

Nous mettons très régulièrement (période de vacances) en place des questionnaires de satisfaction.

	1	2	3	4	x
Communication					
Les informations sur l'organisation interne de l'accueil de loisirs					
L'information sur les différentes modalités de prise en charge de votre enfant					
L'information sur les plannings d'activités					
L'information sur les séjours proposés					
Les inscriptions					
La constitution du dossier d'inscription					
La procédure de réservation					
Les permanences pour les inscriptions (horaires, lieux, fréquence,...)					
Le mode d'inscription (<i>à la journée</i>)					
Horaires et accueil					
L'adaptation des horaires d'accueil à vos besoins ?					
La disponibilité de l'équipe d'animation matin et soir lors de vos échanges sur les besoins de l'enfant et le déroulement de la journée					
Plus généralement, l'accueil par l'ensemble de l'équipe sur la journée					
Repas, alimentation, santé					
Les menus du midi (variés, équilibrés, suffisant...)					
Les goûters					
La prise en compte de(s) régimes alimentaire(s) de votre enfant					
La prise en compte de vos recommandations (<i>santé,...</i>)					
Locaux					
L'adaptation des locaux pour les besoins des enfants					
Lieu d'Accueil par tranche d'âge					
L'aménagement des espaces (espace de jeux, lecture, accueil etc...)					
L'entretien et l'hygiène dans les locaux					
Activités et animations					
La qualité et la variété des sorties proposées					
La qualité des intervenants					
La qualité des animations proposées par l'équipe					
La satisfaction de votre enfant					
La qualité des séjours proposés (pour ceux qui y ont participé)					



**Partie 4 Global à la DSP
Les comptes de la délégation**

REÇU EN PREFECTURE
le 15/12/2022
Application agréée E-legalite.com

4.1 Le compte rendu financier

Voir annexe jointe compte de résultat 2021.

4.2 Présentation du compte rendu financier

Le compte rendu financier est présenté conformément au plan comptable général des associations.

4.3 Méthodes et Eléments de calcul

Les comptes sont présentés conformément au plan comptable général des associations (système normalisé de base).

Ils rappellent les données de l'année précédente (n-1).

L'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le paragraphe « charges réparties ».

4.4 Eléments du compte de résultat

4.4.1 Produits

Les produits inscrits dans le compte-rendu financier regroupent l'ensemble des produits d'exploitation comptabilisés en application du contrat :

La participation des usagers des services
La participation financière du délégant prévue au contrat
Eventuellement (Détail et origine des subventions)
Prestations de services CAF(pso)

4.4.2 Charges

Les charges inscrites dans le compte rendu financier comprennent :

- Des charges qui sont exclusivement imputables au contrat (charges directes)
- Des charges calculées affectées au contrat (charges calculées)
- La quote-part, imputable au contrat, des charges communes de l'établissement régional. (Charges réparties)

4.4.2.1 Les charges directes

Elles comprennent les dépenses courantes d'exploitation engagées par l'équipe opérationnelle du site. (Achats, services externes, charges de personnel, taxes, ...)

4.4.2.2 Les charges calculées

Il s'agit des charges calculées selon des critères économiques, au titre des investissements. (Ces charges calculées sont affectées à chaque site selon l'utilisation faite des investissements)

Page 89 sur 95

4.4.2.3 Les charges réparties

Des charges sont réparties sur le site en gestion déléguée qui correspondent aux coûts :

- Des fonctions mutualisées (relations sociales, ressources humaines, administration du personnel),
- Des fonctions d'encadrement, administratives et financières,
- Des fonctions d'encadrement de l'Animation et du Développement,
- Des fonctions d'encadrement de l'Administration générale de l'établissement régional.

4.5 Autres informations (éléments du bilan ayant une incidence sur la délégation)

4.5.1 Actif immobilisé

Variation du patrimoine immobilier

Frais d'établissement

Durées d'amortissement

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie Mode Durée

Logiciels Exceptionnel 3 à 7,5 ans

Constructions Linéaire 20 ans

Agencements Linéaire 5 à 7,5 ans

Installations générales, aménagement divers Linéaire 3 à 10 ans

Matériel de transport Dégressif 3 à 10 ans

Matériel bureau, informatique Linéaire ou dégressif 3 à 10 ans

Mobilier Linéaire ou dégressif 3 à 10 ans

Emb récup et autres immob. Corp. Dégressif 3 ans

Immobilisations financières

4.5.2 Actif circulant

Nature du stock

Non significatif

Créances (tableau des créances et Provisions sur créances)

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

Créances usagers et comptes rattachés	1 758 727€
Divers	2 205 357€
Disponibilités	1 060 634€
Charges constatées d'avance	28 674€
Avances et acomptes versés sur commande	0€
Total	5 053 392€

Page 90 sur 95

4.5.3 Capitaux propres

Subventions investissement : origine, reprise

Les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à amortissement sur la même durée que les biens qu'elles ont servis à financer.

4.5.4 Provisions

Provisions pour risques : 66 796 €

Provisions pour départs en retraite de Léo Lagrange Méditerranée au 31/12/18 : 450 840 €

4.5.5 Dettes

Dettes fournisseurs : 1 505 667 €

Provision pour C.P. (base) de Léo Lagrange Méditerranée au 31/12/21 :

Provision CP brut	Provision CP charges	Provision CP chargées
419 980 €	151 192 €	571 172€

4.5.6 Autres engagements hors bilan

- Accords sociaux
- Crédit-bail
- Locations
- Sous-traitance
- Personnel (L122-12)

Partie 5
Documents annexes



REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

Tableau d'amortissement des immobilisations global PAA :

Situation plan d'amortissement Léo Lagrange Méditerranée

Référence	Désignation	Compte	Exercice					Situation		Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Reprise dépréciation	Solde dépréc.	Dotations Except.	Réval. période	Valeur Nette fin
			Valeur Amort. début	Cumul Amort.	Dotations	Dépréciation	Rep. dép./sortie	au 31/12/2021	au 31/12/2021										
			04075 AIGLUN PAA																
LPANF0117FA5000056	KALYST	218350	786,00	773,62	12,38	0,00	0,00	786,00	24/01/2017	23/01/2021	LP	4,00	0,250000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF1116FA5000057	AIGA	205000	300,00	247,21	52,79	0,00	0,00	300,00	19/11/2016	17/11/2021	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total			1 086,00	1 020,83	65,17	0,00	0,00	1 086,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			04PAA PROVENCE ALPES AGGLOMERATION																
LPANF0117FA5000985	KALYST	218350	786,00	773,62	12,38	0,00	0,00	786,00	24/01/2017	23/01/2021	LP	4,00	0,250000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0117FA5000980	AIGA	205000	1 574,32	1 258,58	314,86	0,00	0,00	1 574,32	02/01/2017	01/01/2022	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0118FA5000987	KALYST LATTITUDE CCI	218350	816,00	805,57	10,43	0,00	0,00	816,00	15/01/2018	14/01/2021	LP	3,00	0,333300	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0216FA5000988	PC	218350	726,00	726,00	0,00	0,00	0,00	726,00	06/02/2015	06/02/2018	LP	3,00	0,333300	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0217FA5000989	AIGA	205000	1 206,00	930,44	241,20	0,00	0,00	1 171,84	22/02/2017	21/02/2022	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34,36
LPANF0416FA5000144	DELL LATTITUDE 3640	218350	690,00	690,00	0,00	0,00	0,00	690,00	06/04/2015	06/04/2018	LP	3,00	0,333300	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0716FA5000983	AIGA	205000	2 808,00	2 485,77	322,23	0,00	0,00	2 808,00	29/07/2016	29/07/2021	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0720FA5001027	BSM PC PORT AIGLIN	218350	736,00	78,34	184,88	0,00	0,00	263,32	30/07/2020	29/07/2024	LP	4,00	0,250000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476,58
LPANF0917FA5000984	SODIDEM	218100	1 296,00	648,44	259,80	0,00	0,00	1 108,24	25/09/2017	25/09/2022	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,76
LPANF1116FA5000981	AIGA	205000	180,00	148,33	31,67	0,00	0,00	180,00	19/11/2016	17/11/2021	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF1116FA5000982	AIGA	205000	300,00	247,21	52,79	0,00	0,00	300,00	19/11/2016	17/11/2021	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF1116FA5000984	AIGA	205000	936,00	771,30	164,70	0,00	0,00	936,00	19/11/2016	17/11/2021	LP	5,00	0,200000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF1116FA5000986	KALYST NOTEBOOK 15.6FHD	218350	882,00	329,44	293,97	0,00	0,00	623,41	19/11/2019	17/11/2022	LP	3,00	0,333300	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258,59
Total			12 943,22	10 083,04	1 889,01	0,00	0,00	11 982,05						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	961,17

Compte de résultats PAA 2021 :

PAA					
Compte de résultat 2021					
Compte n°	Compte de charges	Montant	Compte n°	Compte de produits	Montant
60	Achats	36 872,09	70623	Prestation de service reçue de la Caf	69 934,88
61	Services extérieurs	159 714,53	70624	Fonds d'accompagnement Caf	
62	Autres services extérieurs	80 574,70	70625	Aide spécifique	
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	37 299,09	70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	195 025,78
63B	Autres impôts et taxes		708	Produits des activités annexes	
64	Frais de personnel	495 415,48	741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	126,00
			744	Subventions et prestations de service communales	
			7452	Subvention exploitation Caf	15 694,23
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	522 917,85
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières	110,35	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	1 830,09	77	Produits exceptionnels	1 366,69
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	1 306,84	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et des Provisions	
69	Impôts sur les bénéfices		79	Transfert de charges	6 573,32
	TOTAL	813 123,17		TOTAL	811 638,75
86	Contributions volontaires		87	Contrepartie des contributions volontaires	
	TOTAL GENERAL	813 123,17		TOTAL GENERAL	811 638,75
	EXCEDENT	-		DEFICIT	1 484,42



Léo Lagrange Méditerranée

67, La Canebière 13001 Marseille

04.91.14.22.44

directiongenerale@leolagrange.org



REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com